

# Conseil maritime de la façade Sud- Atlantique

16 septembre 2024



# Ordre du jour

- [Renouvellement de trois membres de la commission permanente du Conseil maritime de façade](#)
- Adoption du compte-rendu du Conseil maritime de façade du 13 juin 2023
- Présentation de la stratégie de façade maritime
  - Proposition de mise à jour des objectifs par filière
  - Proposition de zones de développement de l'éolien en mer
  - Propositions de zones de protection forte
- Les entreprises de l'éolien en mer et des énergies renouvelables : présentation d'Aquitaine Blue Energies
- Questions diverses

# 1. Désignation des membres de la commission permanente

## Présentation des candidatures

### Collège « activités professionnelles et entreprises »

#### Titulaires (5) :

- 1/ Mme Kiersnowsky (SER)
- 2/ M. Larzabal (CRPMEM)
- 3/ M. Moquay (APPA)
- 4/ M. Plisson (GPM La Rochelle)
- 5/ M. Suire (UNICEM)

#### Suppléants (5) :

- 1/ M. Bozzoni (Armateurs de France)
- 2/ M. Lamothe (CRPMEM)
- 3/ M. Morandea (CRC)
- 4/ M. Renier (GPM Bordeaux)
- 5/ M. Rodrigues (EuroSIMA)

#### Modifications :

Remplacement de M. Wahl par M. Larzabal (CRPMEM) en tant que titulaire

Remplacement de M. Berbey par M. Suire (UNICEM) en tant que titulaire

Remplacement de Mme Bernardi par M. Lamothe (CRPMEM) en tant que suppléant

# Ordre du jour

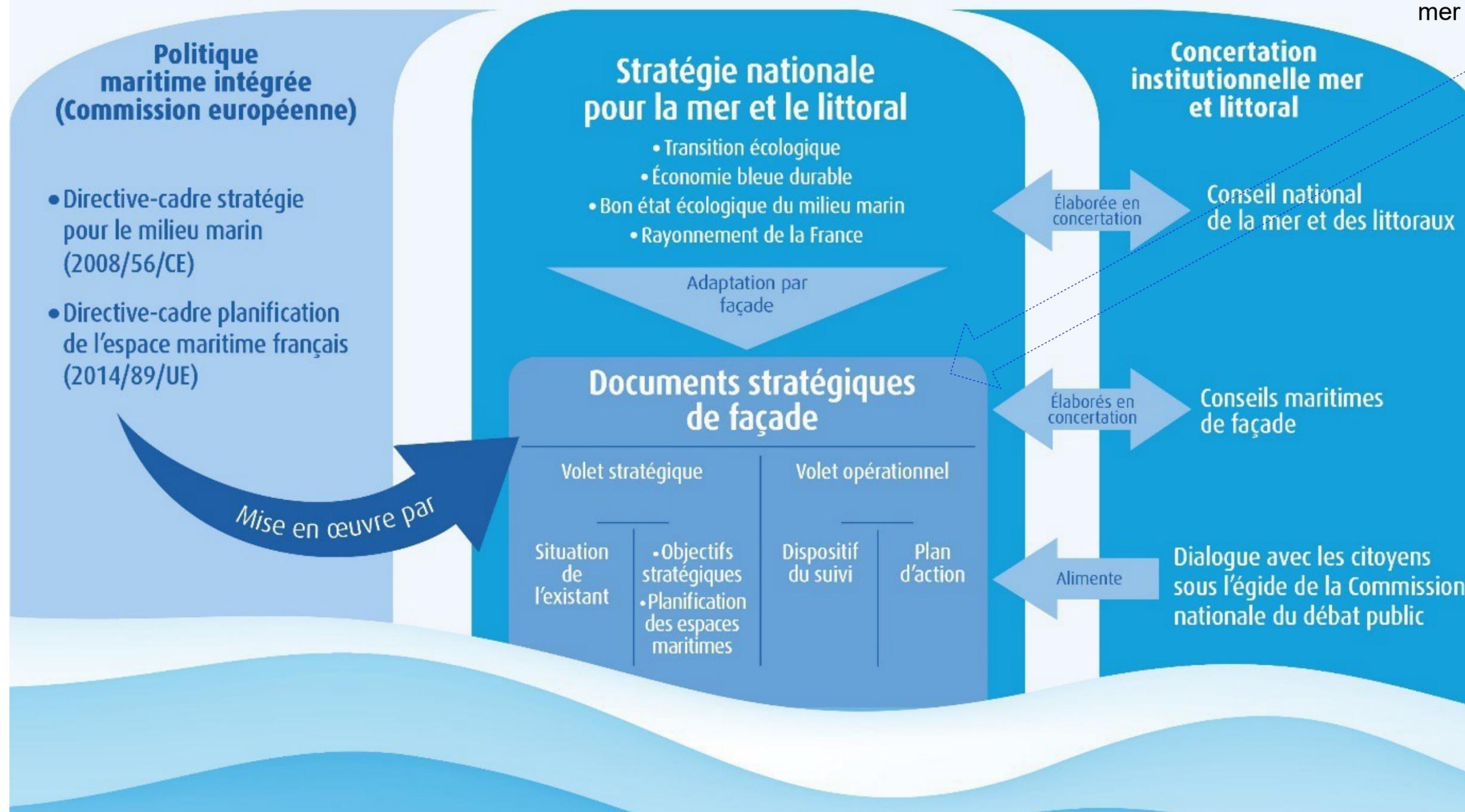
- Renouvellement de trois membres de la commission permanente du Conseil maritime de façade
- [Adoption du compte-rendu du Conseil maritime de façade du 13 juin 2023](#)
- Présentation de la stratégie de façade maritime
  - Proposition de mise à jour des objectifs par filière
  - Proposition de zones de développement de l'éolien en mer
  - Propositions de zones de protection forte
- Les entreprises de l'éolien en mer et des énergies renouvelables : présentation d'Aquitaine Blue Energies
- Questions diverses

# Ordre du jour

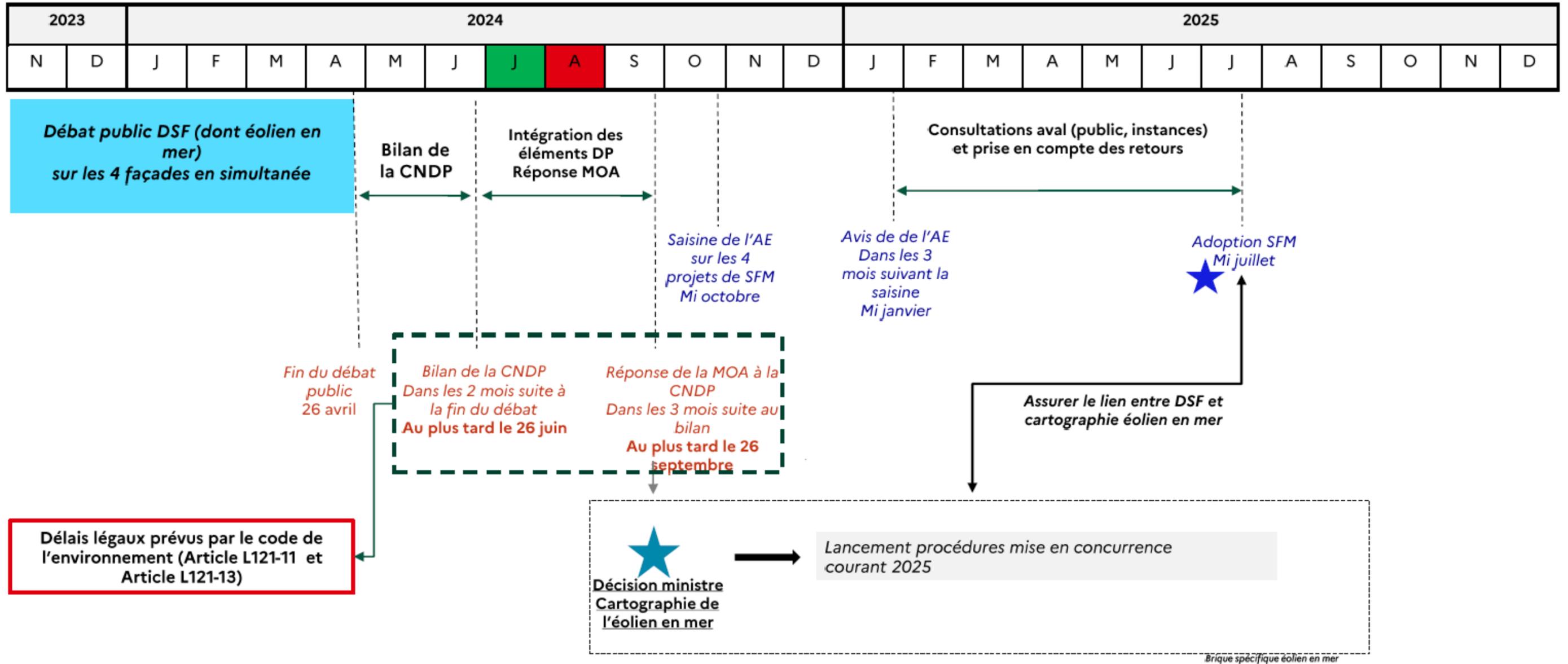
- Renouvellement de trois membres de la commission permanente du Conseil maritime de façade
- Adoption du compte-rendu du Conseil maritime de façade du 13 juin 2023
- **Présentation de la stratégie de façade maritime**
  - Proposition de mise à jour des objectifs par filière
  - Proposition de zones de développement de l'éolien en mer
  - Propositions de zones de protection forte
- Les entreprises de l'éolien en mer et des énergies renouvelables : présentation d'Aquitaine Blue Energies
- Questions diverses

# Élaboration des documents stratégiques de façade en métropole

Loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) : mutualisation des débats publics avec l'éolien en mer



# Calendrier de mise à jour des Stratégies de façade maritime



# La Stratégie de façade maritime

La Stratégie de façade maritime Sud-Atlantique  
(parties 1 et 2 du DSF)

## Principales modifications :

- Intégration des principales évolutions depuis 2019 (activités, politiques sectorielles, environnement)
- Mise en adéquation avec les objectifs de la SNML adoptée en juin 2024
- Intégration des éléments de saisine du débat public (ports, activités primaires, EMR et ZPF)
- Prise en compte du bilan du débat public et de l'évolution de la vision
- Ajustement des indicateurs selon les données disponibles

### Document synthétique

### Annexes



# La carte des vocations

## Principales modifications :

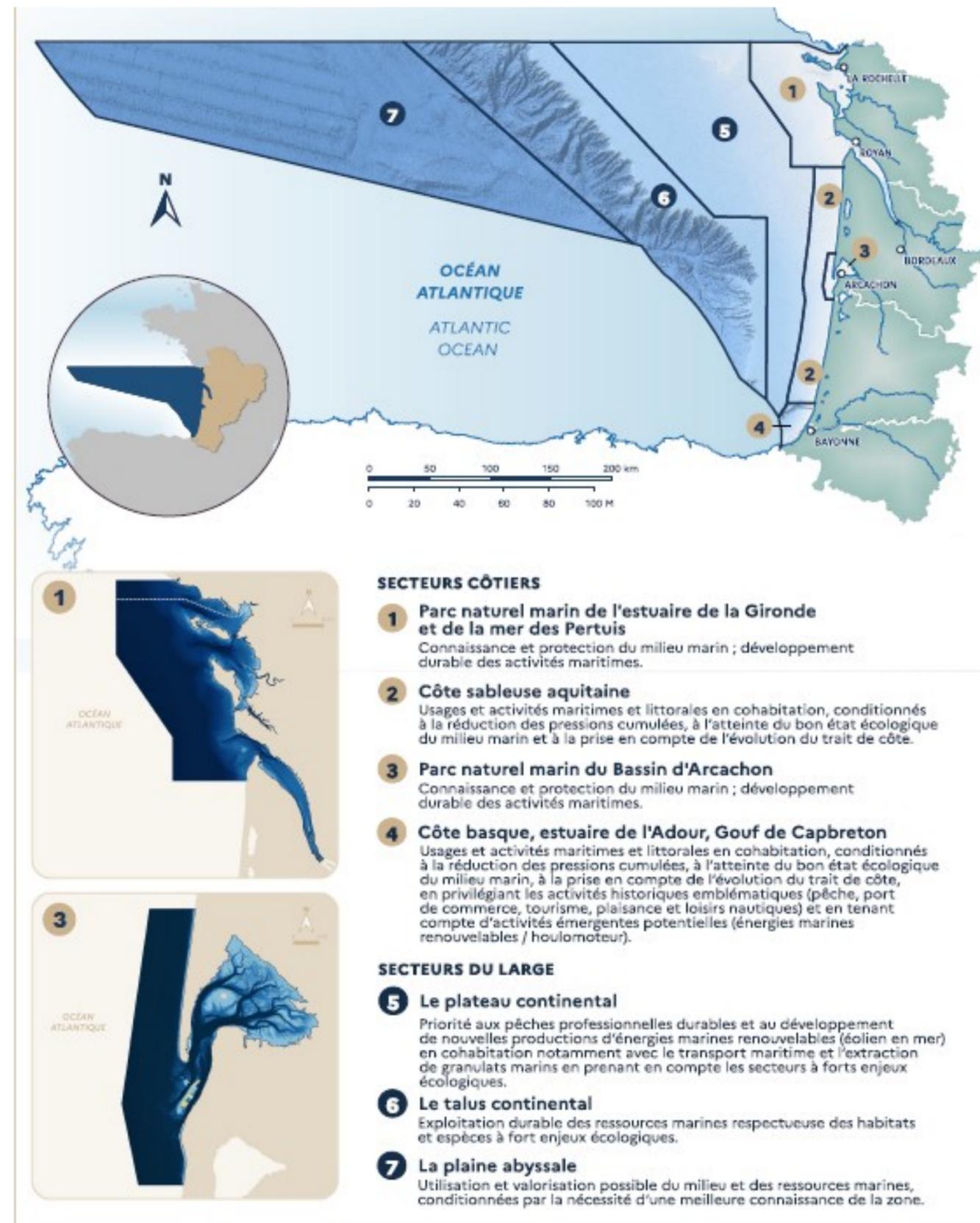
- Pas de remise en question des 7 secteurs lors des débats publics
- Simplification des fiches
- Mise à jour des cartes
- Intégration des zones de développement de l'éolien en mer dans les vocations (secteurs 4 et 5)
- Insister sur les enjeux écologiques forts
- Mise à jour des enjeux forts et majeurs (environnement et socio-économique)

## Zoom sur secteur 4 :

→ Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état écologique **du milieu marin**, à la prise en compte de l'évolution du trait de côte, en privilégiant les activités historiques emblématiques (pêche, port de commerce, tourisme, plaisance et loisirs nautiques) **et en tenant compte d'activités émergentes potentielles (énergies marines renouvelables / houlomoteur).**

## Zoom sur secteur 5 :

→ Priorité aux pêches professionnelles durables **et au développement de nouvelles productions d'énergies marines renouvelables (éolien en mer)** en cohabitation notamment avec le transport maritime et l'extraction de granulats marins **et prenant en compte les secteurs à forts enjeux écologiques.**



# Les annexes

## Principales modifications :

- Mise à jour des annexes dans un souci de simplification
- Fusion de l'annexe 1 pour intégrer l'état des lieux des activités et la synthèse scientifique
- Mise à jour de la carte des enjeux socio-économiques et des objectifs/indicateurs afférents
- Ajout de deux annexes relatives aux ZPF et à l'implantation de l'éolien en mer en lien avec la création du chapitre 2 relatif à la planification
- Ajustement de la carte des vocations intégrant les objets de saisine du débat
- Doit tenir compte du bilan du débat public et de l'évolution de la vision

**Consultation des membres du CMF d'ici le 7 octobre**

Stratégie	Annexes	Présentation
<b>Partie 1 : Situation de l'existant</b>		
<b>Chapitre 1</b> État des lieux	<b>Annexe 1 :</b> - Diagnostic de l'existant (description détaillée des activités) - Synthèse scientifique et technique - Coûts de la dégradation	Cette annexe est structurée en 3 chapitres : 1° Description des activités de la façade intégrant l'analyse économique et sociale sur l'utilisation des eaux marines) ; 2° Synthèse scientifique et technique relative à l'évaluation de l'état écologique des eaux marines et des pressions exercées ; 3° Analyse économique et sociale des coûts induits par la dégradation de l'environnement marin (coûts supportés par la société et liés à l'état dégradé du milieu qui découle de l'impact des pressions qu'il subit).
	<b>Annexe 2 et 3 :</b> Cartes de synthèse des enjeux socio-économiques et environnementaux	Ces annexes constituent une représentation cartographique des principaux enjeux de la façade identifiés tant sur le plan socio-économique qu'environnemental.
	<b>Annexe 10 :</b> Atlas cartographique	Cette annexe dresse un panorama cartographique des principales activités et contraintes environnementales existant sur la façade Sud-Atlantique.
<b>Chapitre 2</b> Vision pour la façade	Pas d'annexe spécifique	Sur la base de l'état des lieux, une trajectoire souhaitée pour le développement de la façade à l'horizon 2050 a été dessinée. Cette vision se décline en deux éléments présentés en partie 2.
<b>Partie 2 : Objectifs stratégiques et planification des espaces maritimes</b>		
<b>Chapitre 1</b> Objectifs stratégiques socio-économiques et environnementaux	<b>Annexe 4 :</b> Objectifs stratégiques et indicateurs associés	Cette annexe présente le détail de l'ensemble des objectifs, dont la réalisation doit permettre d'atteindre la vision à l'horizon 2050 pour la façade. Des indicateurs et des cibles ont été définis afin de pouvoir évaluer l'atteinte de ces objectifs.
	<b>Annexe 9 :</b> Tableau justificatif des dérogations associées à un objectif environnemental	À ce stade, ce tableau ne comporte aucune dérogation mais pourra être complété au moment de la révision du plan d'action pour les cas où l'atteinte du bon état écologique des eaux marines ou d'un objectif environnemental afférent n'est pas possible.
<b>Chapitre 2</b> Planification de l'éolien en mer et des Zones de Protection Forte (ZPF)	<b>Annexe 5 :</b> Planification des zones de protection forte	Cette annexe présente de façon détaillée le cadre de référence, les objectifs de la façade et de la trajectoire pour identifier des zones candidates, les zones potentielles et les zones d'intérêt pour le développement de protection forte sur la façade Sud-Atlantique.
	<b>Annexe 6 :</b> Planification énergétique	Cette annexe expose les objectifs, les potentiels et le calendrier de déploiement des énergies marines renouvelables sur la façade Sud-Atlantique.
<b>Chapitre 3</b> Carte des vocations	<b>Annexe 7 :</b> Planification aquacole	Cette annexe présente les activités aquacoles existantes sur la façade. À terme, une projection vers les sites potentiels d'activités permettra de proposer une planification aquacole au cours du cycle.
	<b>Annexe 8 :</b> Fiches descriptives des zones délimitées sur la carte des vocations	Pour chaque zone de la carte des vocations, une fiche détaille l'ensemble des informations disponibles relatives aux activités existantes et aux éléments environnementaux, économiques ou transversaux prépondérants. Des prescriptions et recommandations pour une gestion durable de la zone sont également formulées.

# Ordre du jour

- Renouvellement de trois membres de la commission permanente du Conseil maritime de façade
- Adoption du compte-rendu du Conseil maritime de façade du 13 juin 2023
- **Présentation de la stratégie de façade maritime**
  - **Proposition de mise à jour des objectifs par filière**
  - Proposition de zones de développement de l'éolien en mer
  - Propositions de zones de protection forte
- Les entreprises de l'éolien en mer et des énergies renouvelables : présentation d'Aquitaine Blue Energies
- Questions diverses

# Objectifs stratégiques et indicateurs associés

## Volet socio-économique (1/2)

### 1<sup>er</sup> cycle : 67 objectifs, 104 indicateurs

- des objectifs peu opérationnels, faiblement renseignés
- peu d'indicateurs évalués

### 1. Chantiers internes État

#### 1<sup>er</sup> semestre 2024

- Nouveaux enjeux : éolien en mer, ports, productions primaires...
- Actualités des politiques sectorielles
- Vision à horizon 2050
- Stratégie nationale pour la mer et le littoral

### 2. Concertation avec les acteurs de la mer et du littoral

#### Avril à août 2024

- Saisie de la commission permanente (CP)



# Objectifs stratégiques et indicateurs associés

## Volet socio-économique (2/2)

### 2<sup>nd</sup> cycle :

- 32 objectifs généraux
- 77 objectifs particuliers
- 133 indicateurs (en cours d'ajustement)

### Modifications apportées :

- Modifications des intitulés par souci de lisibilité
- Mise en cohérence des objectifs avec les indicateurs
- Simplification dans la déclinaison ou la terminologie
- Disponibilité de la donnée pour calculer l'indicateur
- Actualisation au regard des nouveaux enjeux
- Suppression



### Pêche professionnelle

- Intégration de la notion de « filière »
- Intégration des considérations sociales et économiques
- Cohabitation avec les énergies marines renouvelables

### Ports de commerce et transport maritime

- Évolution des schémas d'aménagement portuaires

### Énergies marines renouvelables

- Tisser du lien entre les EMR et les autres activités
- Axe « favoriser le développement éolien »
- Soutien R&D
- Élargir à l'ensemble des EMR

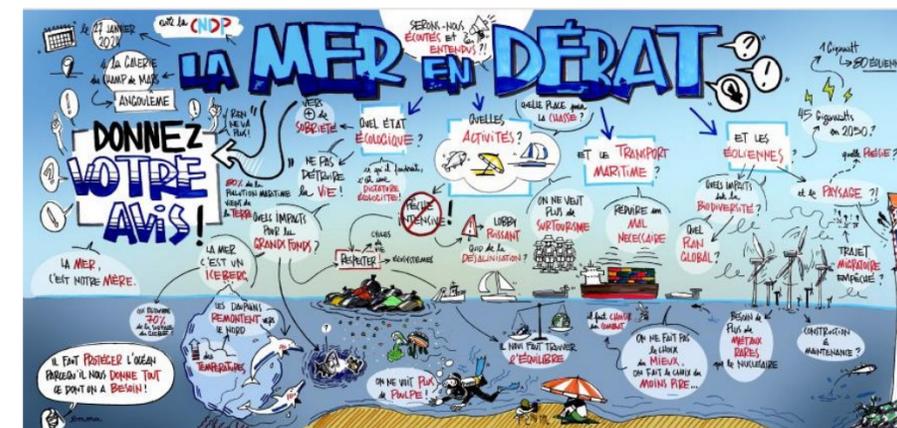
### Innovation

- Proposition de suppression : thème transversal

# Mise à jour des Objectifs Environnementaux

## Chantier national → Actualisation

Traitement et vigilance particulière du groupe des OE « candidats » sans indicateur de suivi à leur adoption DSF 1 (2019)



Visuel réalisé lors du Festival International de la Bande dessinée à Angoulême

**53 Objectifs  
environnementaux**  
 -  
**76 indicateurs/cibles**

- Intégration et analyse des éléments issus du Débat public (synthèse CNDP)



- Analyse des indicateurs selon les données disponibles  
=> en lien indicateurs OSE

- Basés :
- Sur l'évaluation « Bonne Santé » Milieux Marins :  
→ Orienter les efforts vers un Bon État Écologique du milieu marin
- Sur l'évaluation environnementale stratégique (itérative)

# Mise à jour des Objectifs Environnementaux Chantier national → Actualisation

## → Simplification OE/Indicateurs

- \* Préciser leur application
- \* Actualiser uniquement sur points nécessaires → propositions limitées de création / suppression / modifications
- \* **Optimiser / Perfectionner leur suivi**

## Echéances principales

- **Juin :**
  - Consultation services en façade + Mobilisation experts scientifiques
- **Juillet - Août :**
  - Intégration des éléments issus du Débat public en cours
  - Arbitrages entre administrations centrales
- **Septembre :**
  - Stabilisation des modifications opérées en cours
- **Courant Septembre**
  - **Consultation écrite du CMF sur version aboutie et stabilisée**
- **Dès que possible :**
  - **Consultation écrite du CMF sur version aboutie et stabilisée**
- **Novembre – Avril 2025 :** Finalisation à l'issue consultation public / instances

Tableau des objectifs  
stratégiques environnementaux  
et indicateurs associés

# Ordre du jour

- Renouvellement de trois membres de la commission permanente du Conseil maritime de façade
- Adoption du compte-rendu du Conseil maritime de façade du 13 juin 2023
- **Présentation de la stratégie de façade maritime**
  - Proposition de mise à jour des objectifs par filière
  - **Proposition de zones de développement de l'éolien en mer**
  - Propositions de zones de protection forte
- Les entreprises de l'éolien en mer et des énergies renouvelables : présentation d'Aquitaine Blue Energies
- Questions diverses

# LES OBJECTIFS DU DÉBAT : UNE PLANIFICATION DE L'ÉOLIEN EN MER AUX HORIZONS 2035 ET 2050

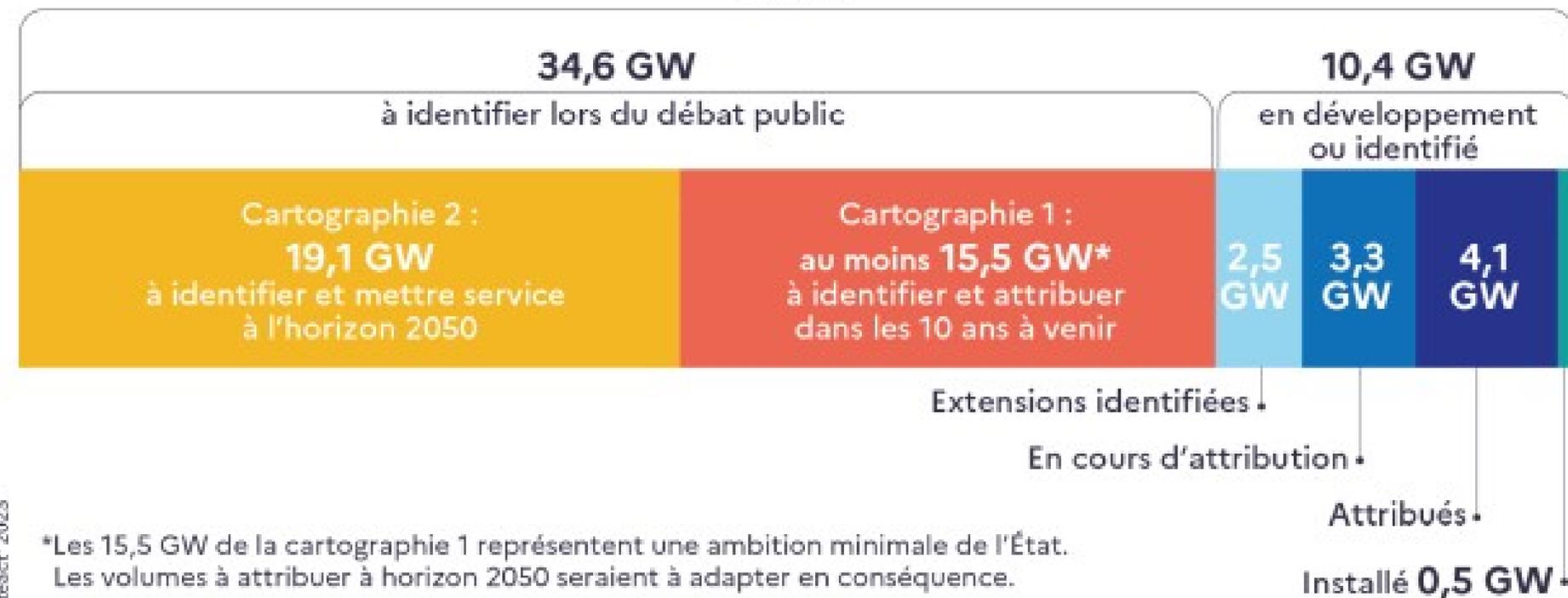
 Loi APER (10/03/2023)

Cartographie des zones prioritaires à horizon 10 ans

Cartographie des zones prioritaires à horizon 2050

Répartition prévisionnelle des capacités à identifier

45 GW



Deux objectifs

18 GW en service en 2035

45 GW en service en 2050

stratégie 2023

\*Les 15,5 GW de la cartographie 1 représentent une ambition minimale de l'État. Les volumes à attribuer à horizon 2050 seraient à adapter en conséquence.

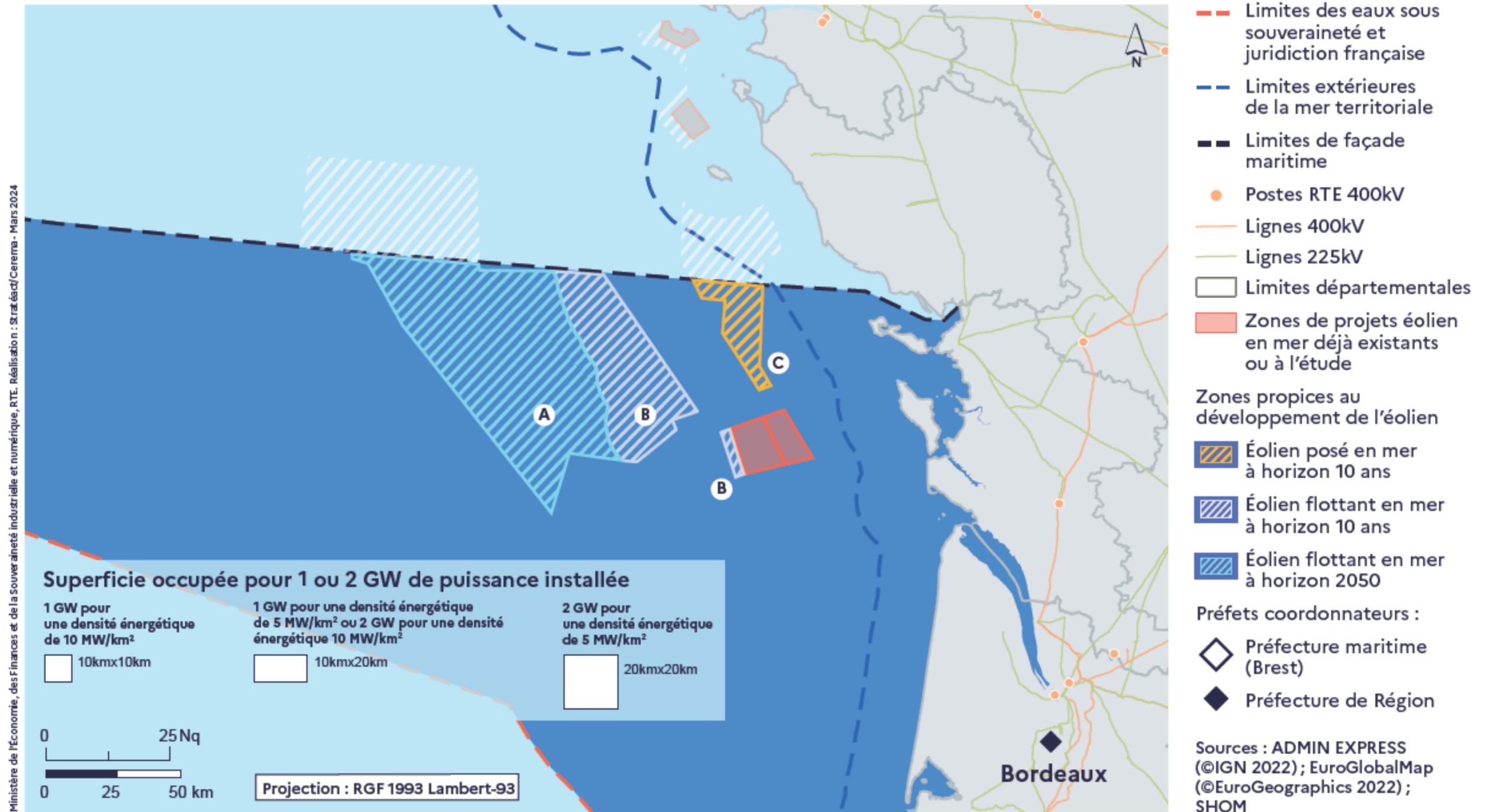
Source : Ministère de la Transition énergétique

Source : Ministère de la Transition énergétique, 2023

## RAPPELS SUR LES OBJECTIFS DE L'ÉTAT PAR FAÇADE

Façade	Capacités en développement ou attribuées (hors extensions)	Objectifs à horizon 10 ans de nouvelles capacités à attribuer (dont extensions déjà identifiées)	Objectifs à 2050 (comprenant tous les parcs déjà attribués, en cours d'attribution et extensions identifiées)
Manche-Est Mer du Nord	4,5 GW	Entre 7 et 11 GW	Entre 12 et 15,5 GW
Nord-Atlantique Manche-Ouest	1,7 GW	Entre 6 et 9,5 GW (dont 0,5 GW d'extensions)	Entre 17 et 25 GW
Sud-Atlantique	1 GW	Entre 2,5 et 5,5 GW (dont 1 GW d'extensions)	Entre 7 et 11 GW
Méditerranée	0,6 GW	Entre 3 et 4,5 GW (dont 2x0,5 GW d'extensions)	Entre 4 et 7,5
<b>TOTAL</b>	<b>7,8 GW</b>	<b>Entre 18,5 GW et 30,5 GW (dont 2,5 GW d'extensions)</b>	<b>Entre 40 et 59 GW</b>

# Zones propices au développement de l'éolien en mer à horizon 10 ans et à horizon 2050 / Sud-Atlantique

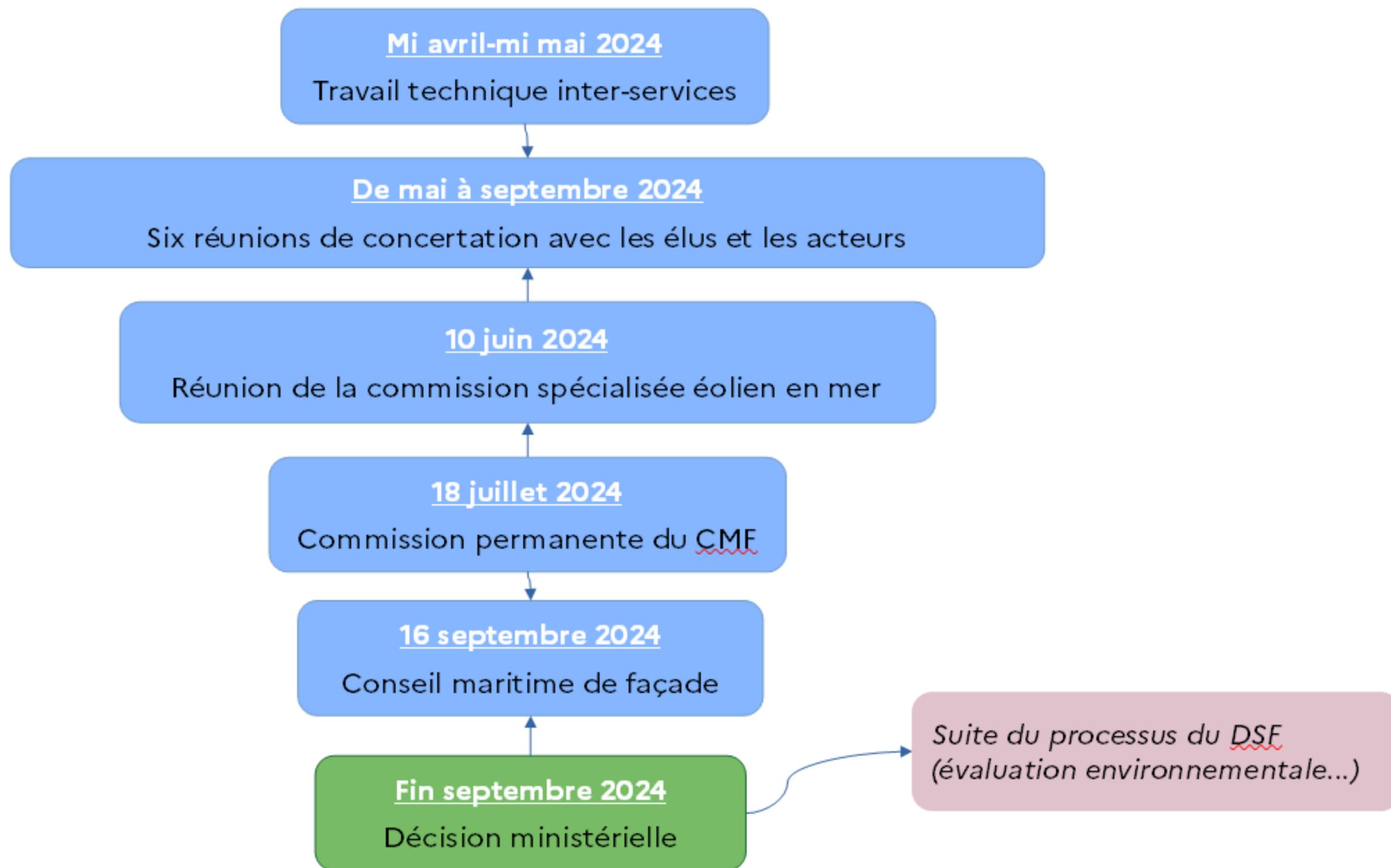


Dans un premier temps, aucune zone d'étude terrestre pour le raccordement des parcs n'est prévue en Sud-Atlantique. Des concertations ad hoc permettront de définir des corridors de raccordement potentiels.

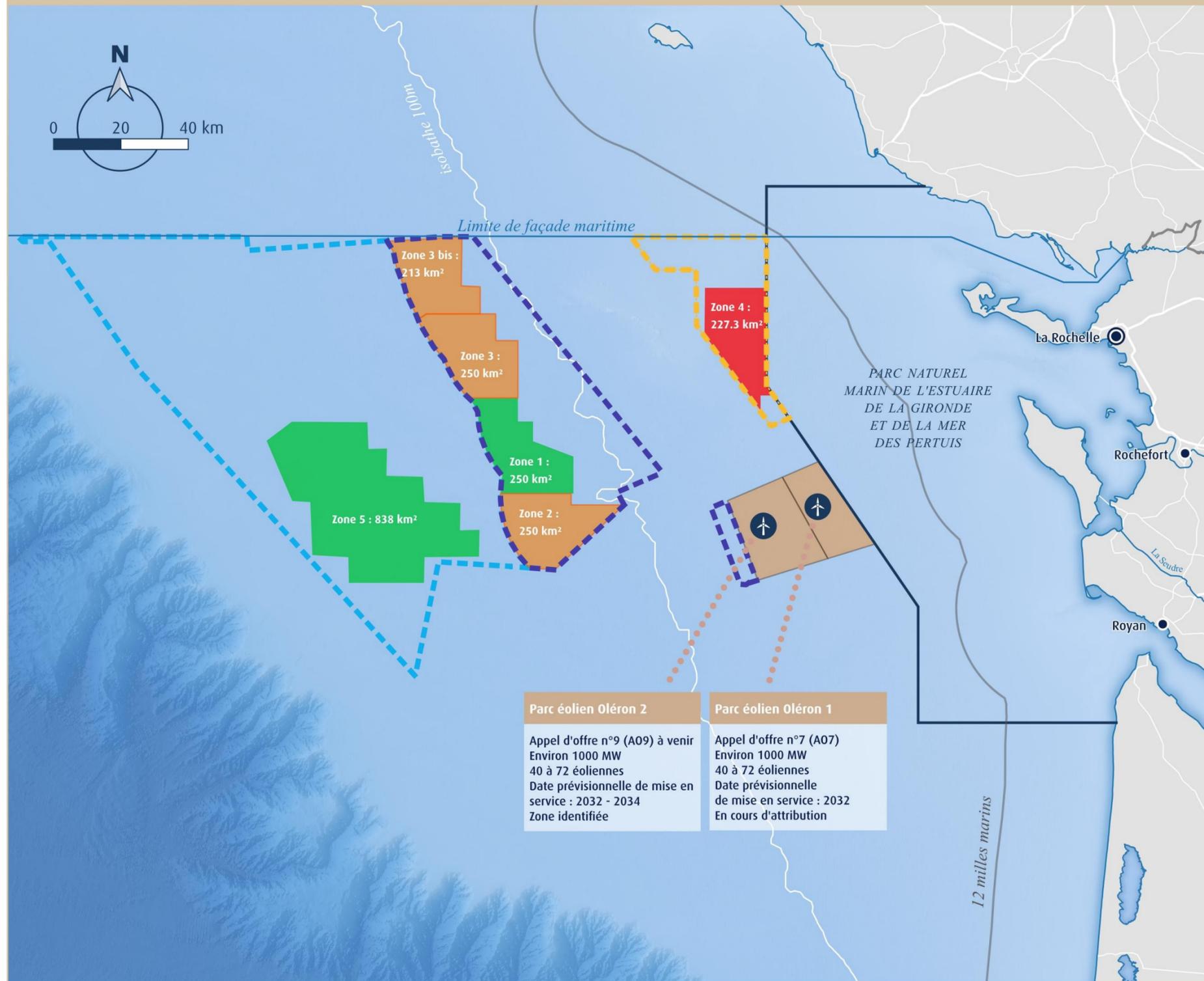
## LES CONSIDÉRATIONS À PRENDRE EN COMPTE POUR LE CHOIX DES ZONES

- Les zones prioritaires à identifier ont vocation à être les futures zones d'appels d'offres (à partir de 2025)
- **Densité énergétique des zones visées :**
  - ↳ Autour de **6 MW/km<sup>2</sup>**
  - ↳ Soit une surface de 250 km<sup>2</sup> pour une puissance de 1,5 GW
- **Capacités de raccordement à l'horizon 2035**
- Prise en compte des enjeux considérés comme prioritaires (pêche et environnement) suivant une démarche d'évitement des impacts

# CALENDRIER DE CONCERTATION



## PROPOSITION DES ZONES PRIORITAIRES À L'ÉOLIEN EN MER DÉFINIES DANS LE CADRE DE LA PLANIFICATION MARITIME



Parc éolien Oléron 2	Parc éolien Oléron 1
Appel d'offre n°9 (A09) à venir	Appel d'offre n°7 (A07)
Environ 1000 MW	Environ 1000 MW
40 à 72 éoliennes	40 à 72 éoliennes
Date prévisionnelle de mise en service : 2032 - 2034	Date prévisionnelle de mise en service : 2032
Zone identifiée	En cours d'attribution

### Projet de parc éolien en mer au large d'Oléron

 Zone de projet éolien en mer déjà existant (Parcs n°1 et 2)

### Zones de projets éolien à l'étude

-  Éolien posé en mer à horizon 10 ans
-  Éolien flottant en mer à horizon 10 ans
-  Éolien flottant en mer à horizon 2050

### Zones prioritaires

-  Zone de moindre impact
-  Zone à impact modéré
-  Zone à impact fort

		Zone 1 Moindre impact	Zone 2 Impacts modérés	Zone 3 Impacts modérés	Zone 3bis Impacts modérés	Zone 4 Impacts forts	Zone 2050
	Oiseaux marins						
	Milieu marin						
	Pêche		Impact économique > par rapport à la zone 1		Impact économique > par rapport à la zone 1		
	Paysage						
	Usages maritimes						

# Ordre du jour

- Renouvellement de trois membres de la commission permanente du Conseil maritime de façade
- Adoption du compte-rendu du Conseil maritime de façade du 13 juin 2023
- **Présentation de la stratégie de façade maritime**
  - Proposition de mise à jour des objectifs par filière
  - Proposition de zones de développement de l'éolien en mer
  - **Propositions de zones de protection forte**
- Les entreprises de l'éolien en mer et des énergies renouvelables : présentation d'Aquitaine Blue Energies
- Questions diverses

# 1.ZPF = Label pour la reconnaissance d'un niveau de protection supérieur

Un espace naturel protégé ou en projet de protection doit réunir les 3 critères suivants pour être considéré comme une zone de protection forte **1.ZPF**

## CRITÈRE 1

Disposer de mesures de gestion ou de réglementation des activités permettant de diminuer très significativement voire de supprimer les pressions sur la biodiversité remarquable, sur une zone ayant une cohérence écologique par rapport à cette biodiversité



## ZONE DE PROTECTION FORTE 1.ZPF



## CRITÈRE 2

S'appuyer sur un document de gestion, définissant des objectifs de protection de cette biodiversité marine



## CRITÈRE 3

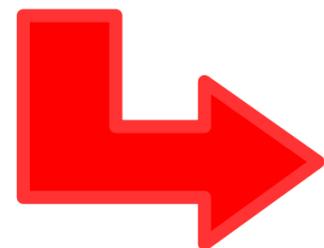
Bénéficier d'un dispositif opérationnel de contrôle du respect de la réglementation par les usagers sur la zone

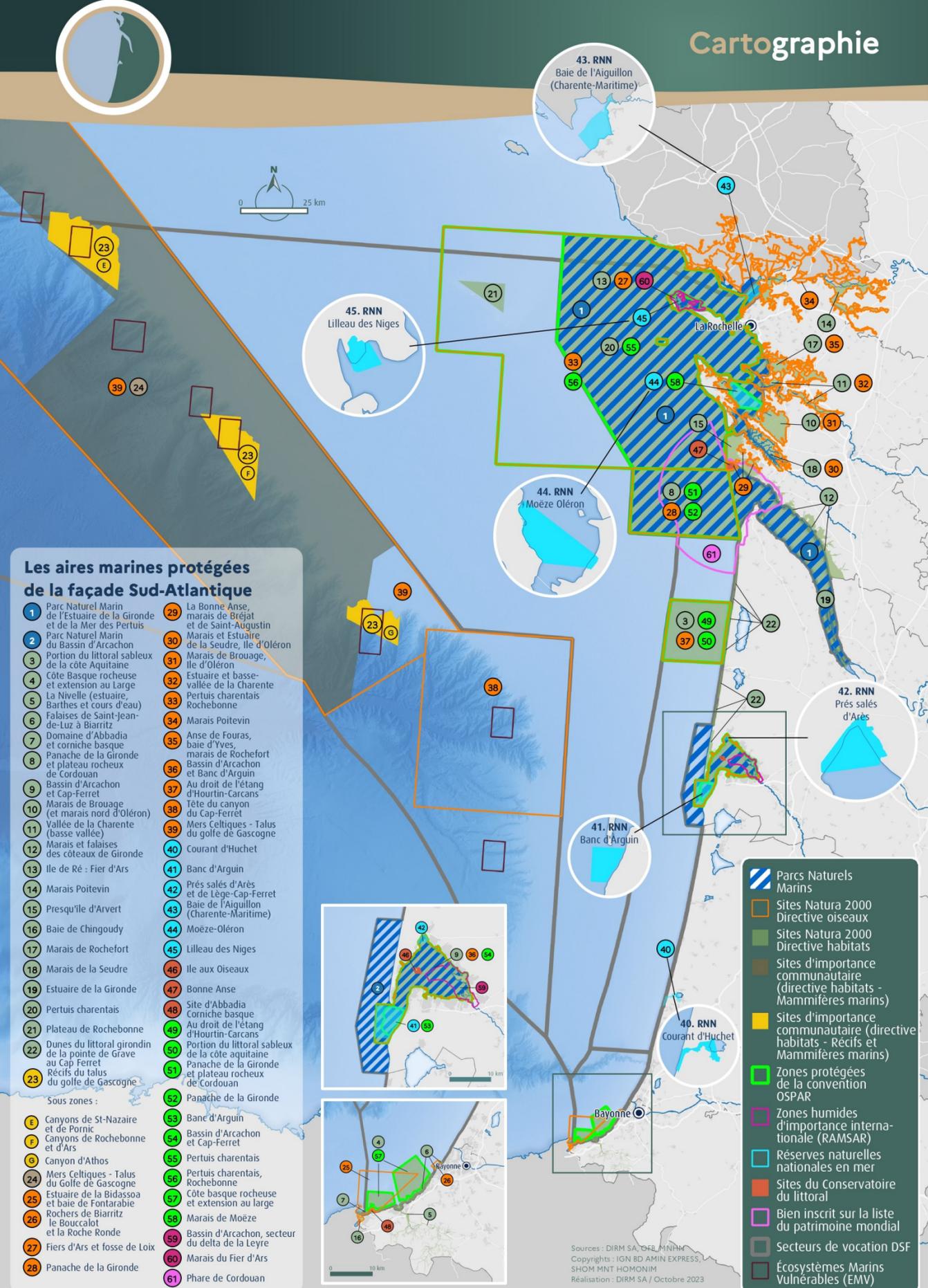
Source : Décret n° 2022-527 du 12 avril 2022

# L'objectif : 30 % du territoire national couvert par des aires protégées 10 % sous protection forte



Façade	Objectif ZPF 2027 (% surface des eaux de façade)
MEMN	1
NAMO	3
SA	3
MED	5





**Les aires marines protégées de la façade Sud-Atlantique**

- 1 Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis
- 2 Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon
- 3 Portion du littoral sableux de la côte aquitaine
- 4 Côte Basque rocheuse et extension au large
- 5 La Nivelle (estuaire, Barthes et cours d'eau)
- 6 Falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz
- 7 Domaine d'Abbadia et corniche basque
- 8 Panache de la Gironde et plateau rocheux de Cordouan
- 9 Bassin d'Arcachon et Cap-Ferret
- 10 Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron)
- 11 Vallée de la Charente (basse vallée)
- 12 Marais et falaises des côtes de Gironde
- 13 Ile de Ré : Fier d'Ars
- 14 Marais Poitevin
- 15 Presqu'île d'Arvert
- 16 Baie de Chingoudy
- 17 Marais de Rochefort
- 18 Marais de la Seudre
- 19 Estuaire de la Gironde
- 20 Pertuis charentais
- 21 Plateau de Rochebonne
- 22 Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap Ferret
- 23 Récifs du talus du golfe de Gascogne
- Sous zones :
  - E Canyons de St-Nazaire et de Pornic
  - F Canyons de Rochebonne et d'Ars
  - G Canyon d'Athos
  - 24 Mers Celtiques - Talus du Golfe de Gascogne
  - 25 Estuaire de la Bidassoa et baie de Fontarabie
  - 26 Rochers de Biarritz le Bouccalot et la Roche Ronde
  - 27 Fiers d'Ars et fosse de Loix
  - 28 Panache de la Gironde
  - 29 La Bonne Anse, marais de Bréjat et de Saint-Augustin
  - 30 Marais et Estuaire de la Seudre, Ile d'Oléron
  - 31 Marais de Brouage, Ile d'Oléron
  - 32 Estuaire et basse-vallée de la Charente
  - 33 Pertuis charentais Rochebonne
  - 34 Marais Poitevin
  - 35 Anse de Fouras, baie d'Yves, marais de Rochefort
  - 36 Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin
  - 37 Au droit de l'étang d'Hourtin-Carcans
  - 38 Fête du canyon du Cap-Ferret
  - 39 Mers Celtiques - Talus du golfe de Gascogne
  - 40 Courant d'Huchet
  - 41 Banc d'Arguin
  - 42 Prés salés d'Arès et de Lège-Cap-Ferret
  - 43 Baie de l'Aiguillon (Charente-Maritime)
  - 44 Moëze-Oléron
  - 45 Lilleau des Niges
  - 46 Ile aux Oiseaux
  - 47 Bonne Anse
  - 48 Site d'Abbadia Corniche basque
  - 49 Au droit de l'étang d'Hourtin-Carcans
  - 50 Portion du littoral sableux de la côte aquitaine
  - 51 Panache de la Gironde et plateau rocheux de Cordouan
  - 52 Panache de la Gironde
  - 53 Banc d'Arguin
  - 54 Bassin d'Arcachon et Cap-Ferret
  - 55 Pertuis charentais
  - 56 Pertuis charentais, Rochebonne
  - 57 Côte basque rocheuse et extension au large
  - 58 Marais de Moëze
  - 59 Bassin d'Arcachon, secteur du delta de la Leyre
  - 60 Marais du Fier d'Ars
  - 61 Phare de Cordouan

# 1. Développer le réseau ZPF en SA

Stratégie de façade maritime  
Document stratégique de la façade Sud-Atlantique

## Annexe 5

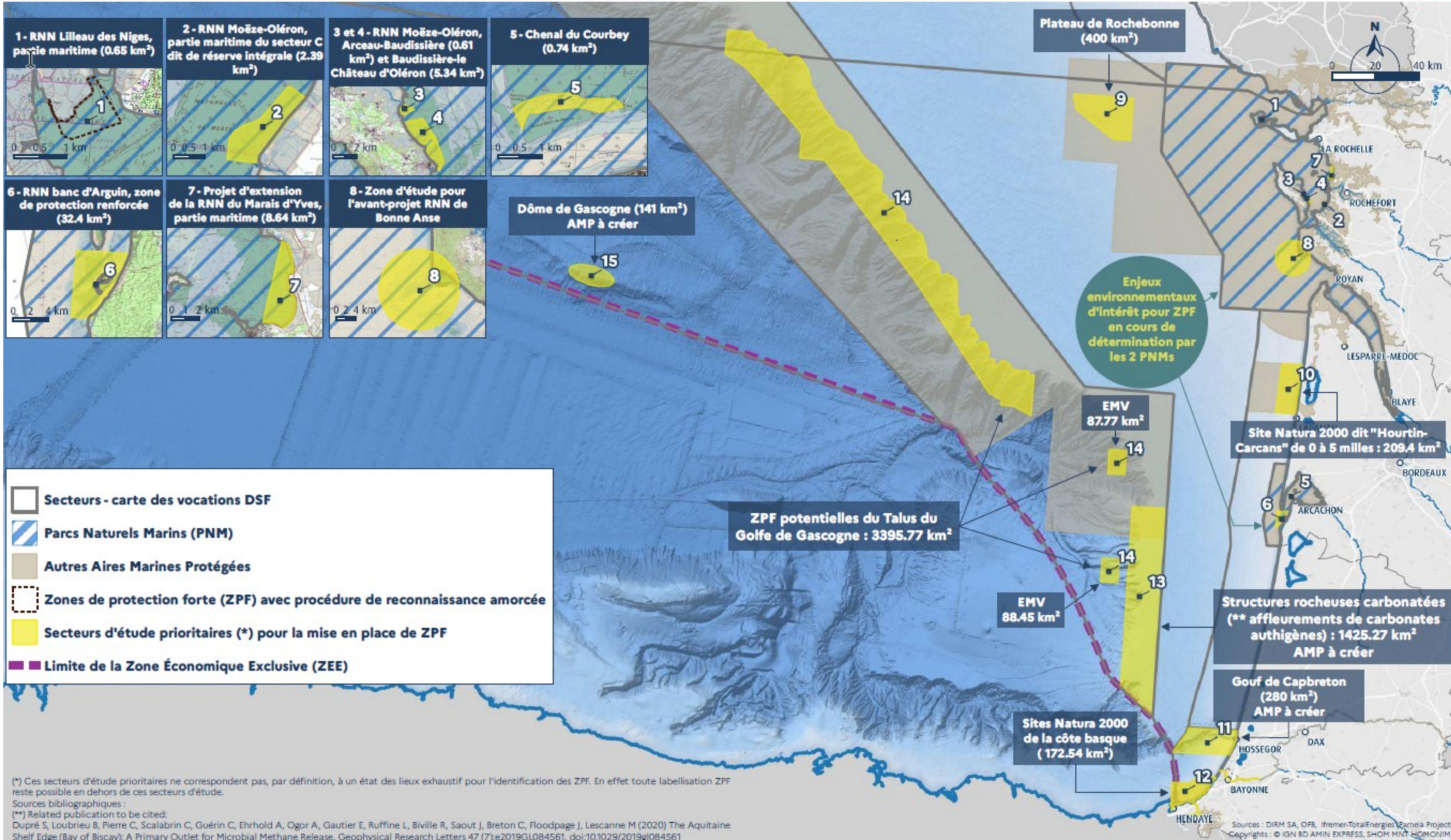
### Carte des enjeux environnementaux

- 5.a Carte des enjeux écologiques
- 5.b Carte des secteurs à enjeux écologiques
- 5.c Identification des enjeux écologiques
- 5.d Méthodologie d'élaboration et de révision des objectifs environnementaux

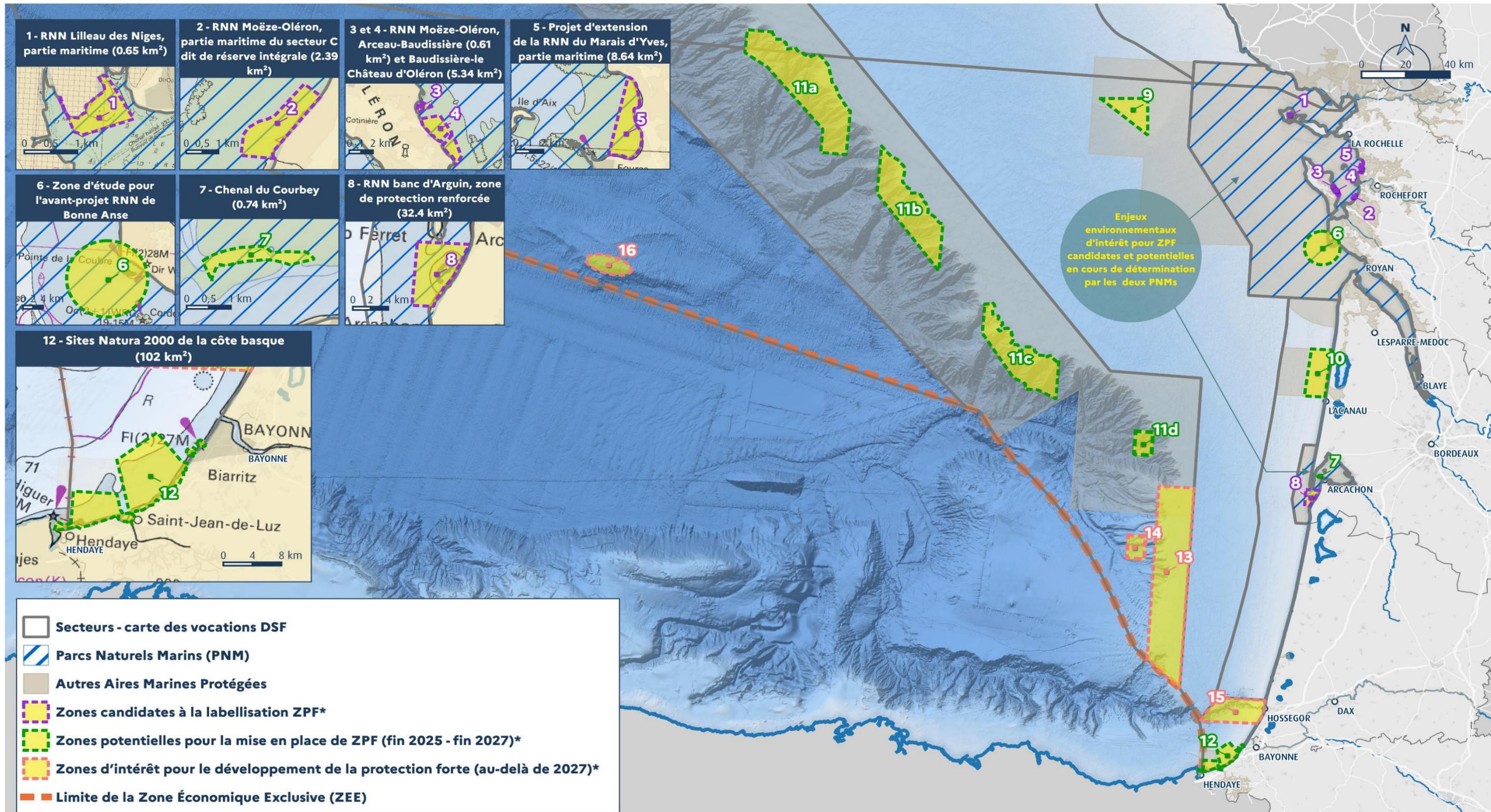
**Sommaire**

5.a Carte des enjeux écologiques en Sud-Atlantique.....	4
5.b Carte des secteurs à enjeux écologiques en Sud-Atlantique .....	5
5.c Enjeux écologiques identifiés en Sud-Atlantique .....	6
I - Synthèse des enjeux majeurs .....	6
II - Présentation par secteurs .....	8
Secteur 23 : Plateau de Golfe de Gascogne, Grande Vasière .....	9
Secteur 21 : Mer des Pertuis et Panache de la Gironde .....	10
Secteur 22 : Plateau de Rochebonne .....	11
Secteur 24 : Bassin d'Arcachon .....	11
Secteur 25 : Côtes sableuses girondines et landaises .....	12
Secteur 26 : Côte rocheuse basque .....	13
Secteur 41 : Plateau Américain méridional et plateau aquitain .....	13
Secteur 15 : Talus central du Golfe de Gascogne et secteur 16 : Talus du sud du Golfe de Gascogne .....	14
Secteur 40 : Plaine abyssale du Golfe de Gascogne .....	14
Principales ressources mobilisées : .....	16
Participants aux ateliers d'experts locaux : .....	18
5.d Méthodologie de révision et d'élaboration des OE et des indicateurs associés .....	19

# Carte d'identification des secteurs d'étude prioritaires pour la mise en place de Zones de Protection Forte (ZPF)



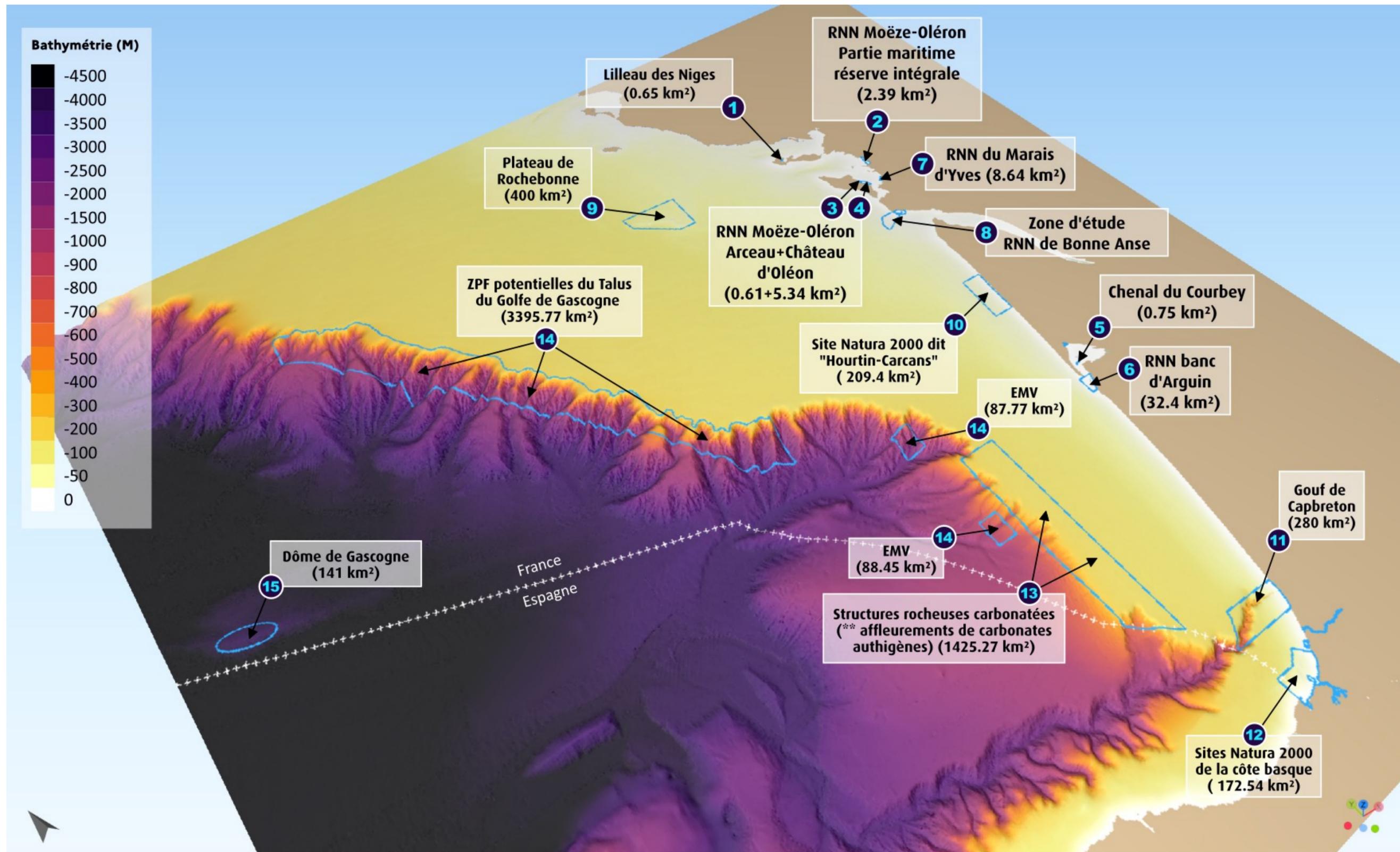
# Carte de synthèse relative à la planification écologique et à la mise en place de Zones de protection forte (ZPF) : identification des zones candidates, zones potentielles et zones d'intérêt pour le développement du réseau ZPF



(\*) Ces zones ne correspondent pas, par définition, à un état des lieux exhaustif pour l'identification des ZPF. En effet toute labellisation ZPF reste possible en dehors.

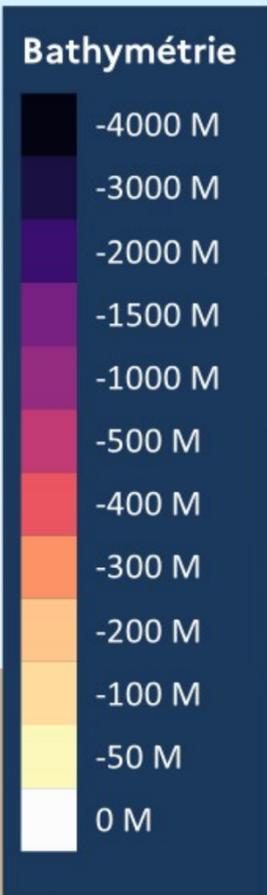
## 1. Vers un réseau cohérent ZPF – Recommandations publications scientifiques

Critères	Seuils recommandés
<b>Représentativité</b> Présence /absence	Pour les enjeux identifiés, existence d'au moins une zone représentative fortement protégée
<b>Réplication</b> Nombre	Au moins 2 réplicats
<b>Viabilité</b> Taille	En fonction des enjeux identifiés : <ul style="list-style-type: none"><li>• &gt; 10 à 20 km<sup>2</sup> en zone côtière</li><li>• 300 km<sup>2</sup> au large</li></ul>
<b>Connectivité</b> Distribution spatiale, éloignement	Réseau est bien distribué spatialement  Dans l'idéal, distance maximale entre protections fortes de 75 km en zone côtière et 100 km au large



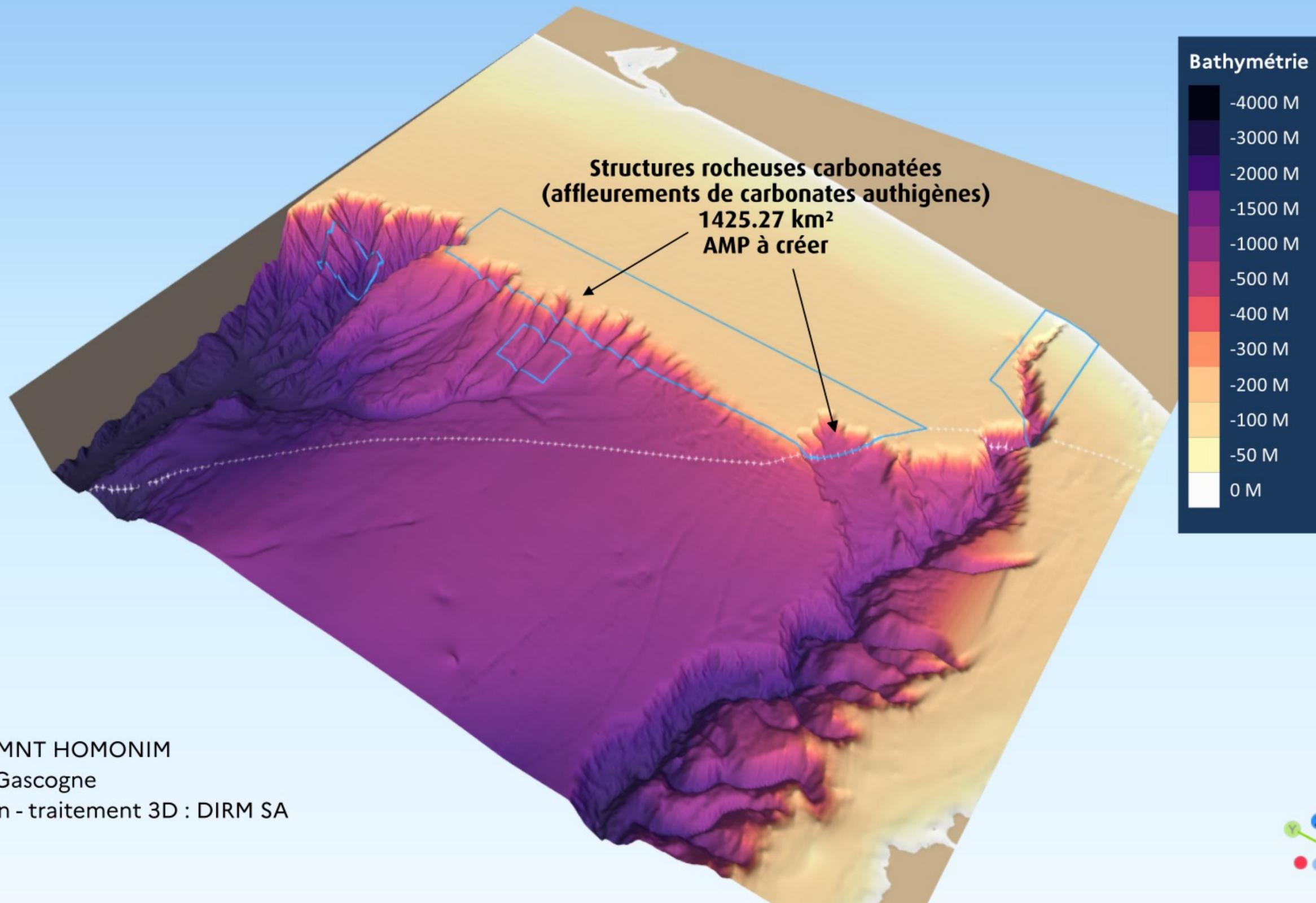
## Secteurs d'études Zones de Protection forte (ZPF) Façade SUD-ATLANTIQUE

ZPF potentielles du Talus  
du Golfe de Gascogne : 3395.77 km<sup>2</sup>

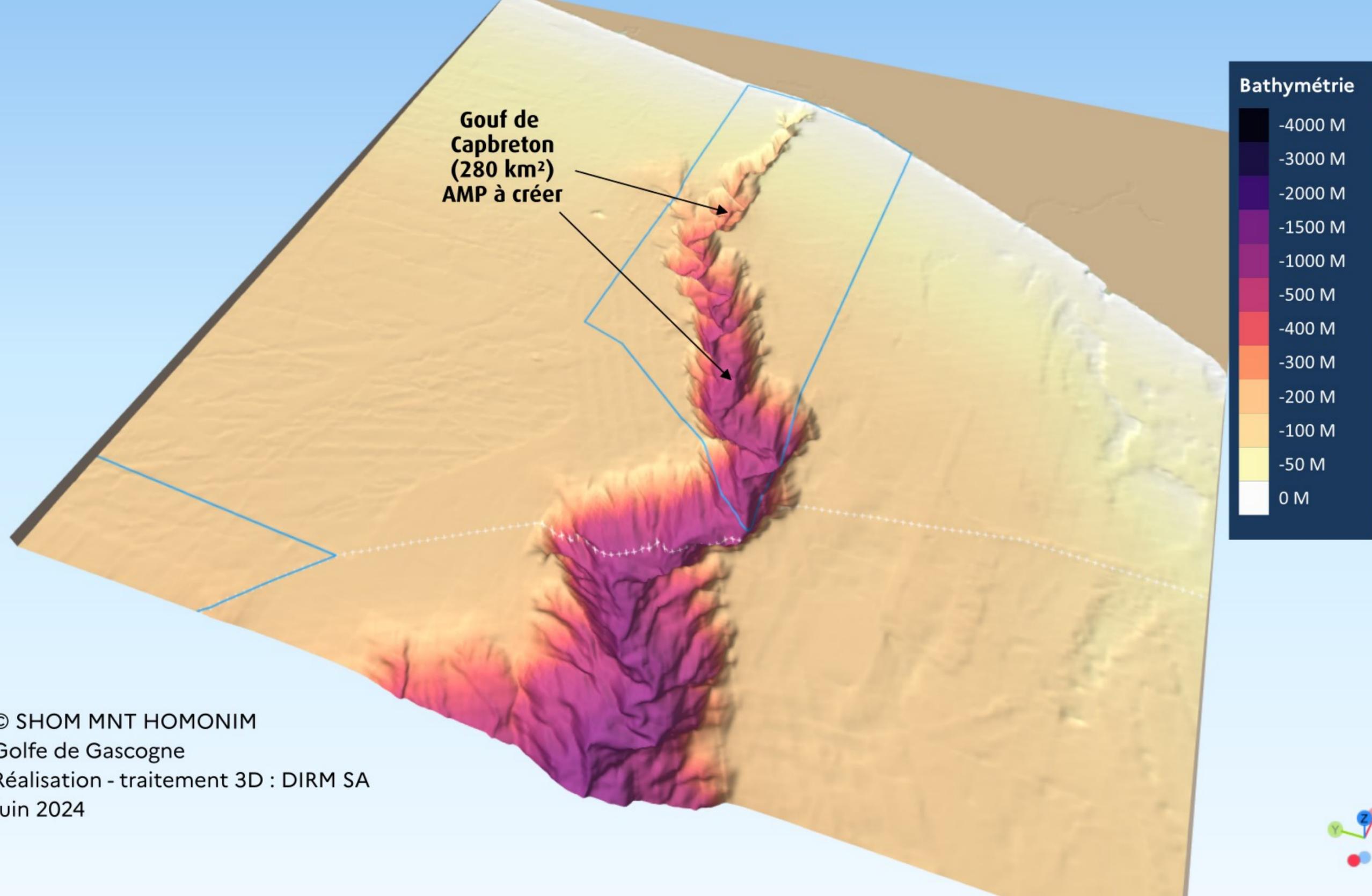


# Talus du Golfe de Gascogne



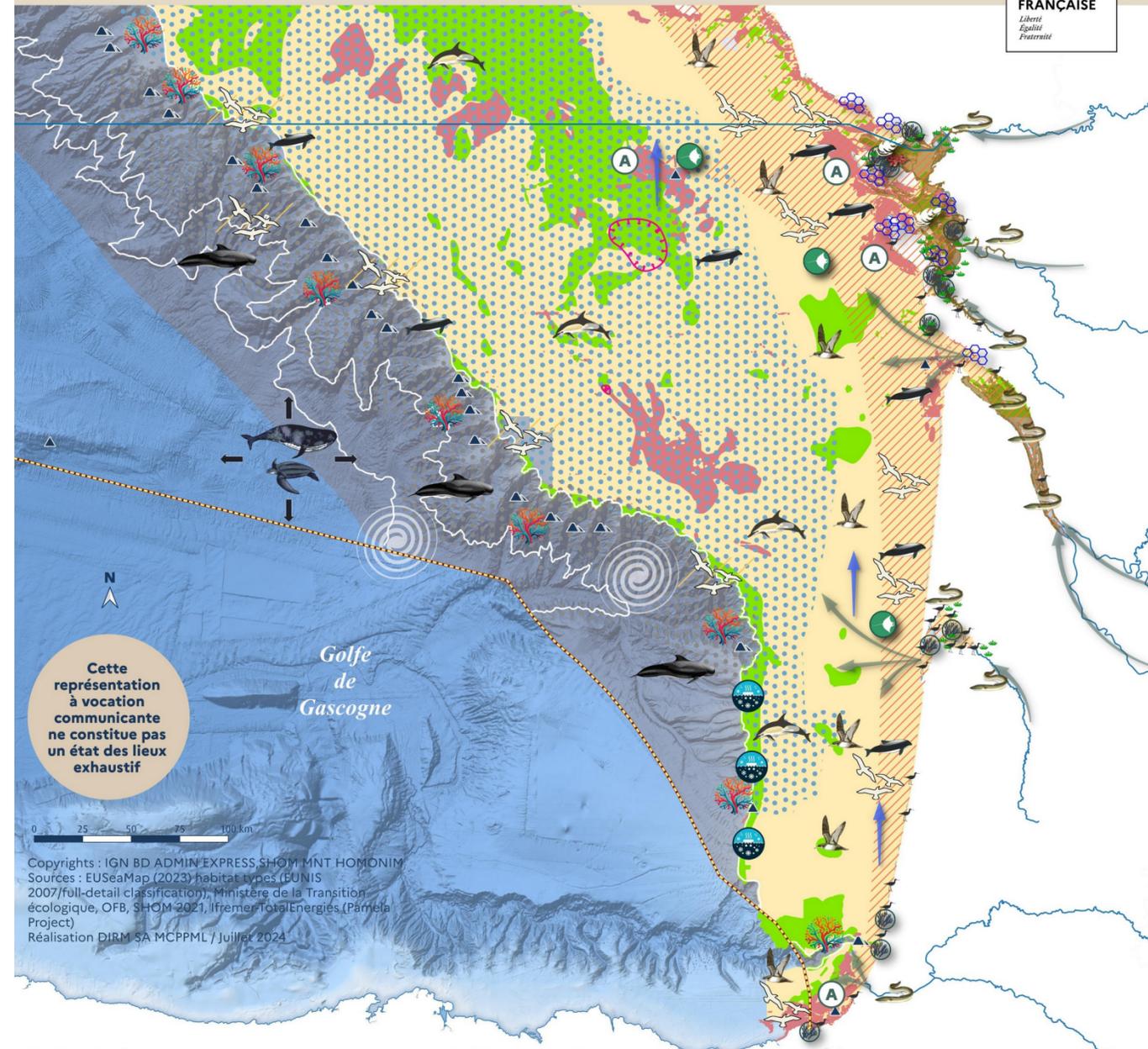


# Structures rocheuses carbonatées



# Gouf de Capbreton

# Enjeux écologiques en Sud-Atlantique



Cette représentation à vocation communicante ne constitue pas un état des lieux exhaustif

Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS SHOM MNT HOMONIM  
 Sources : EUSaMap (2023) habitat types (BUNIS 2007/full-detail classification), Ministère de la Transition écologique, OFB, SHOM 2021, Ifremer TotalEnergies (Pamela Project)  
 Réalisation DIRM SA MCPPML / Juillet 2024

### Espèces à enjeux et réseau trophique

- Amphihalins (estuaires et cours d'eau)
- Élasmobranches
- Petits delphinidés (hiver)
- Globicéphales (été)
- Marsouins
- Tortue luth et roqual commun
- Puffin des Baléares, période pré-nuptiale de mars à octobre
- Alimentation oiseaux marins
- Colonies d'oiseaux marins et limicoles

### Enjeux multiples

- Talus océanique (4)

### Habitats

- Roches
- Sédiments meubles (sables, cailloutis, sédiments grossiers)
- Vases circolittorales
- Vasières
- Canyons
- Hauts fonds rocheux

### Conditions hydrologiques

- Tourbillons
- Upwelling
- Apports panaches fluviaux

### Limites maritimes

- Limite de la zone économique exclusive
- Limite de façade

### Habitats particuliers et structures géomorphologiques particulières

- Prés salés
- Zostères
- Huîtres plates
- Récifs d'hermelles
- Maërl
- Habitats profonds (1)
- Algues
- Vases circolittorales à pennatules (2)
- Structures rocheuses carbonatées (3)

(1) Les environnements profonds de la Zone Économique Exclusive française, situés à plus de 200 mètres de profondeur, abritent une biodiversité riche en dépit des conditions extrêmes. Les canyons sous-marins, qui sont présents en grand nombre, jouent un rôle clé dans le transport des sédiments et de la matière organique. Leur topographie complexe et l'interaction entre l'hydrodynamisme et la sédimentation engendrent une grande variété de substrats. Les upwellings, qui sont amplifiés par ces canyons, enrichissent les eaux en nutriments, favorisant ainsi la croissance du phytoplancton qui nourrit les organismes benthiques. Ces canyons favorisent la présence d'une multitude d'espèces et d'habitats, et jouent un rôle écologique important. Les récifs de coraux d'eau froide, par exemple, servent de zones d'alimentation et de nurserie pour d'autres organismes. Il est fort probable que d'autres espèces non-coralliennes, comme les éponges et les huîtres, créent des habitats similaires, tels que le laissent à penser les agrégations de l'éponge à verre *Vazella pourtalesi* au large de la Nouvelle-Écosse, qui abritent une communauté de mégafaune épibenthique diversifiée et abondante. (Source : Rapport scientifique pour l'évaluation 2024 (cycle 3) du Bon État Écologique au titre du descripteur 1 – « Habitats Benthiques » de la DCSMM).

(2) Source : Office Français de la Biodiversité / Délégation de Façade Atlantique (Atlas des invertébrés benthiques observés par les campagnes halieutiques de l'Ifremer)

(3) Related publication to be cited: Dupré S, Loubrieu B, Pierre C, Scalabrin C, Guérin C, Ehrhold A, Ogor A, Gautier E, Ruffine L, Biville R, Saout J, Breton C, Floodpage J, Lescanne M (2020) The Aquitaine Shelf Edge (Bay of Biscay): A Primary Outlet for Microbial Methane Release. *Geophysical Research Letters* 47 (7):e2019GL084561. doi:10.1029/2019gl084561.

(4) Enjeux pour les habitats profonds. Zone fonctionnelle importante pour les mammifères marins, les oiseaux et les grands pélagiques.

# • LA BIODIVERSITÉ REMARQUABLE DU PLATEAU DE ROCHEBONNE

## Secteur 22 Plateau de Rochebonne

Stratégie de façade maritime  
Document stratégique de la façade Sud-Atlantique

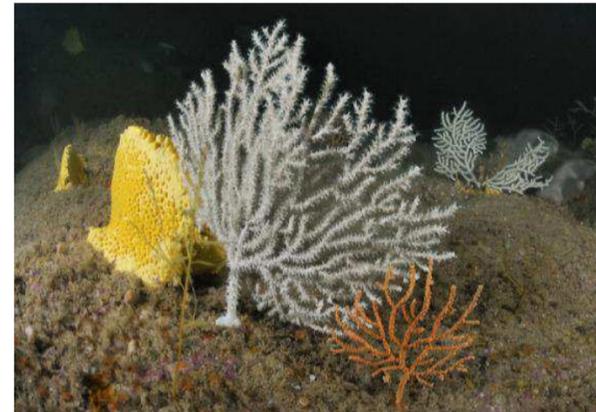
### Annexe 5

## Carte des enjeux environnementaux

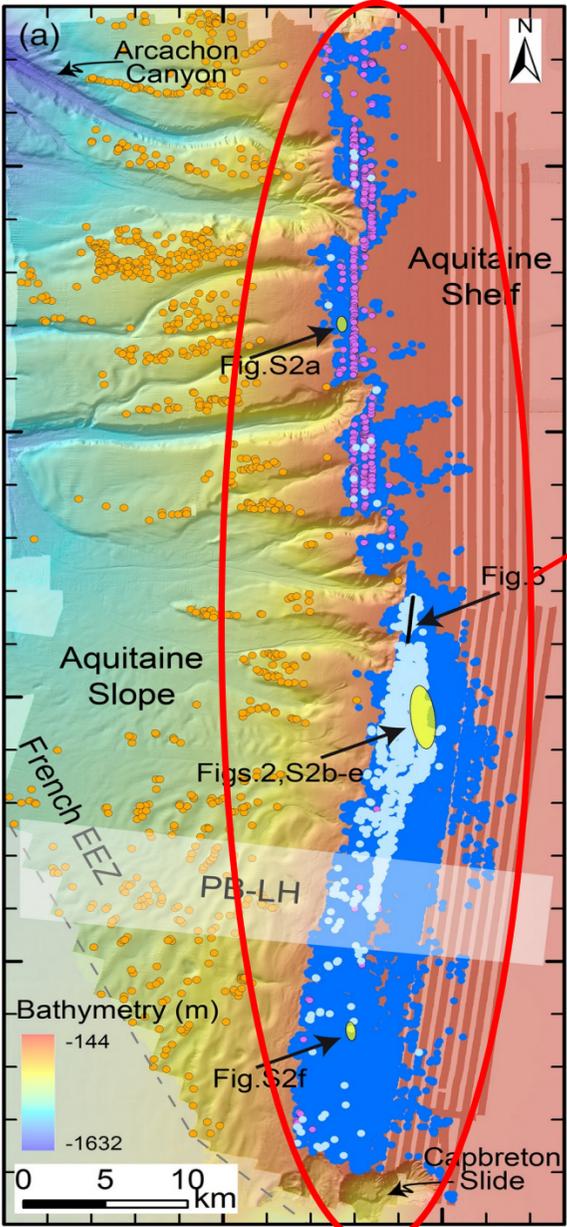
- 5.a Carte des enjeux écologiques
- 5.b Carte des secteurs à enjeux écologiques
- 5.c Identification des enjeux écologiques
- 5.d Méthodologie d'élaboration et de révision des objectifs environnementaux

Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques		Habitats benthiques et structures géomorphologiques	
Structures hydrologiques particulières	Producteurs primaires, secondaires et espèces fourrages	Structures géomorphologiques particulières	Habitats biogéniques
Fort** : upwelling et courants cycloniques associés	Fort** : espèces fourrages	Fort** : plateau de Rochebonne	Moyen : laminaires nd : hermelles

Zones fonctionnelles de dimension « restreinte » pour les espèces marines				Détails sur certains enjeux transversaux
Zones fonctionnelles halieutiques - Frayères	Zones fonctionnelles halieutiques - Nourriceries	Populations localement importantes d'élaémobranches	Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période intermuptiale	Autres cétacés
Fort** : chinchard, bar	Fort** : sprat, chinchard commun, maquereau	Fort : squalé bouclé (historiquement important) nd : grand Pocheteau gris	Fort : densité toutes espèces	En enjeu transversal delphinidés et marsouin entre les 50 et 100m de profondeur



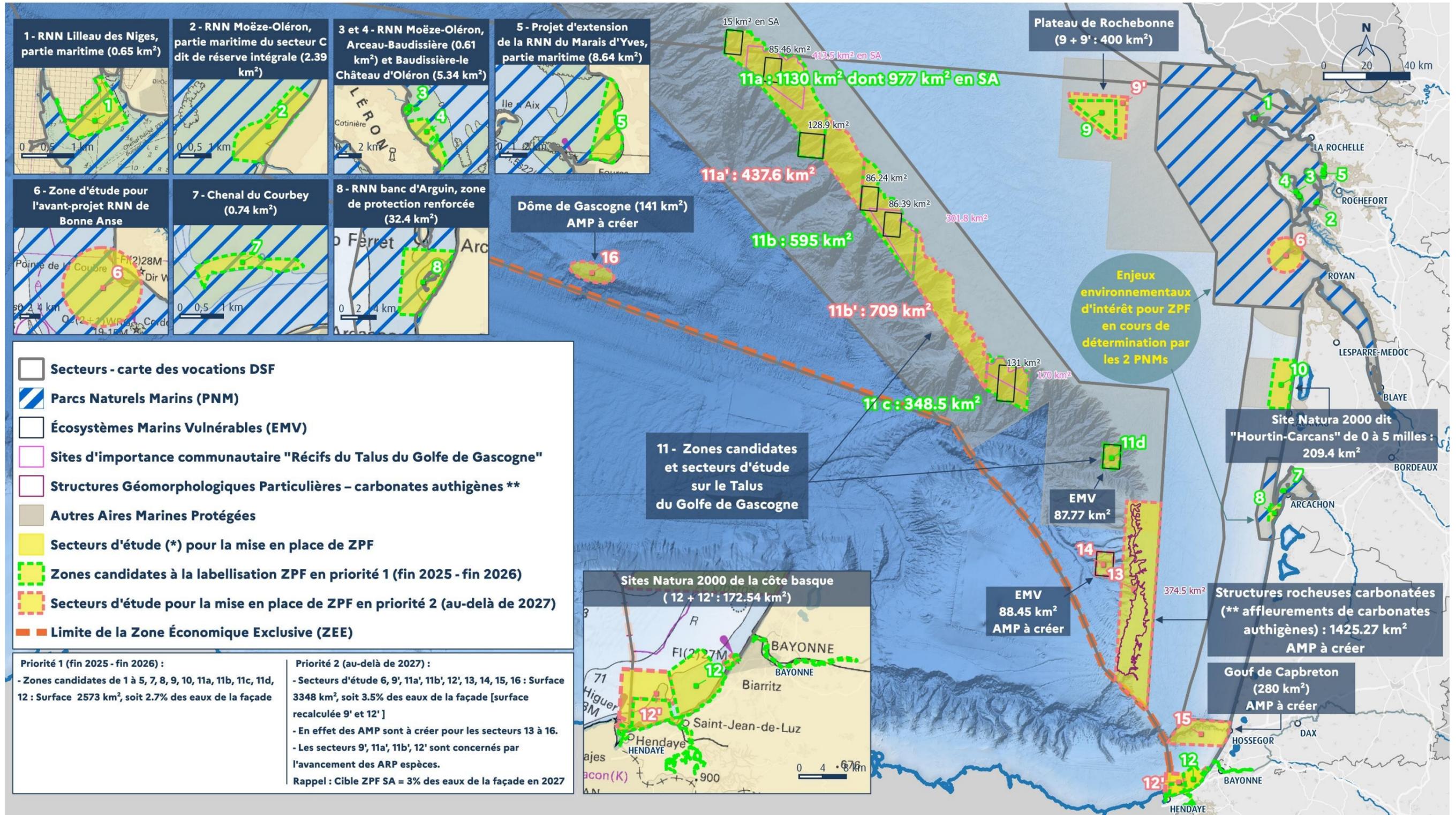
# LA BIODIVERSITÉ REMARQUABLE HORS AMP : Carbonates authigènes



- Seep-related features
- (Sub-)outcropping MDACs
  - MDAC mounds
  - Gas (microbial methane) emissions
  - Pockmarks (shelf)
  - Pockmarks (upper slope)
- Data
- Sub-bottom profile
  - Victor ROV dives
- PB-LH  
the Lan

Dupre, 2014 ; Pierre, 2017 ; Dupre, 2020.

# Carte d'identification des secteurs d'étude et priorités pour la mise en place de Zones de Protection Forte (ZPF)



(\*) Ces secteurs d'étude sont représentatifs des enjeux écologiques forts et majeurs connus et définis par le DSF SA (annexe 5). Ces secteurs prioritaires ne correspondent pas, par définition, à un état des lieux exhaustif pour l'identification des ZPF. Toute labellisation ZPF reste possible en dehors de ces secteurs d'étude. Sources bibliographiques : (\*\*) Related publication to be cited: Dupré S, Loubrieu B, Pierre C, Scalabrin C, Guérin C, Ehrhold A, Ogor A, Gautier E, Ruffine L, Biville R, Saout J, Breton C, Floodpage J, Lescanne M (2020) The Aquitaine Shelf Edge (Bay of Biscay): A Primary Outlet for Microbial Methane Release. Geophysical Research Letters 47 (7):e2019GL084561. doi:10.1029/2019gl084561.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Les zones candidates prêtes à être labellisées  
dans le Parc naturel marin**

# Le Parc traduit cette politique nationale à l'échelle de son territoire

## 2 phases de travail

### **Phase 1 – 2022/2024**

Est-ce qu'il existe des secteurs qui répondent aux critères de la protection forte sur la base de la réglementation existante ?

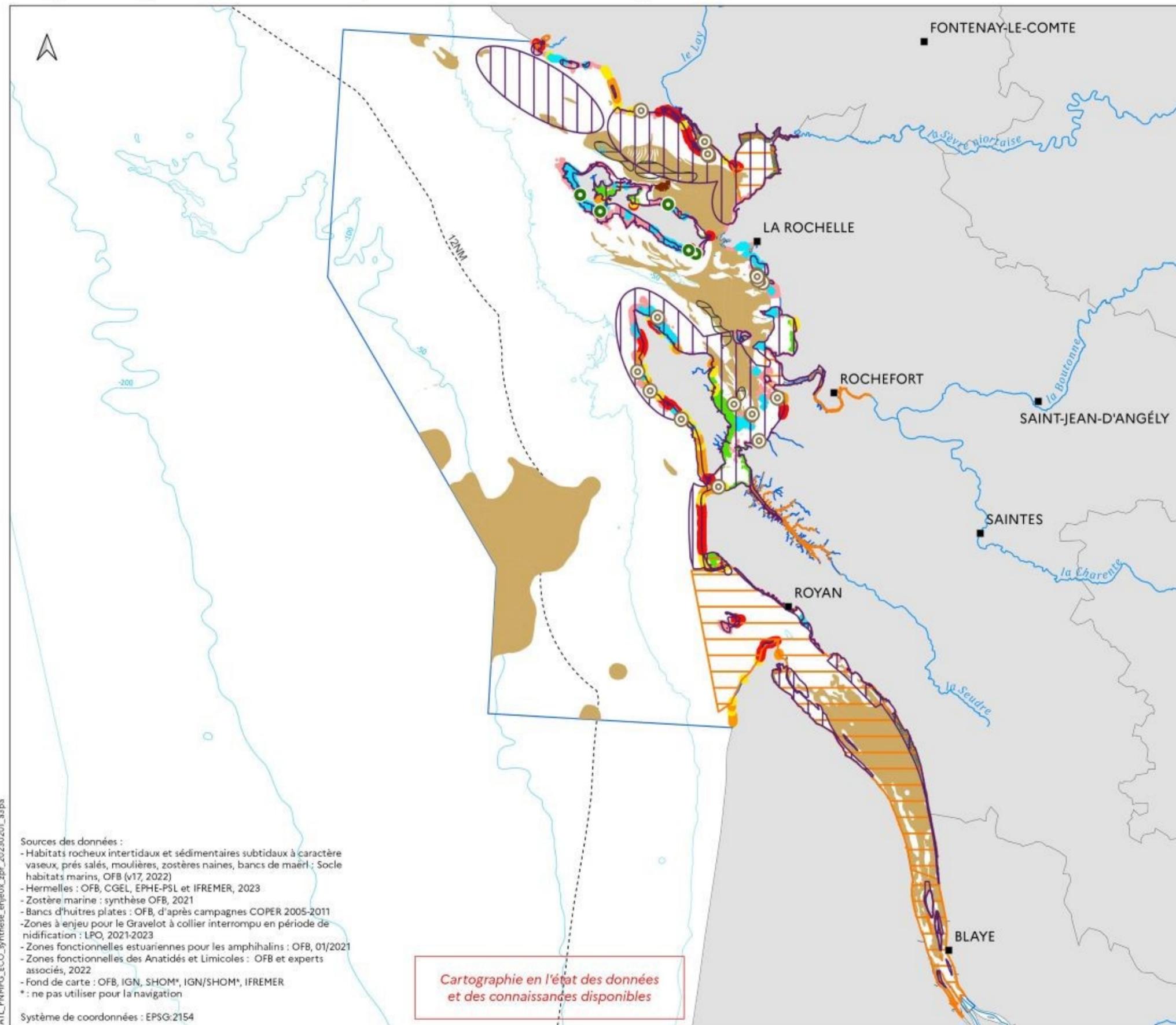
*Méthode d'analyse au cas par cas*

### **Phase 2 – 2025/2027**

Quelle ambition portée par le conseil de gestion du Parc et quelles évolutions réglementaires pour labelliser de nouvelles zones de protection forte ?

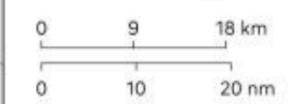
# Ecosystèmes prioritairement visés par la démarche « zone de protection forte » dans le Parc

## Carte d'enjeu



- Périmètre du Parc
- Ecosystèmes prioritairement concernés par la démarche « Zone de protection forte » dans le Parc**
- Habitats rocheux intertidaux
- Habitats sédimentaires subtidaux à caractère vaseux
- Prés salés
- Herbiers de zostère naine
- Herbiers de zostère marine
- Récifs d'hermelles
- Banc de maërl
- Bancs d'huîtres plates sauvages
- Moulières (dont bancs à *Modiolus barbatus*)
- Zones fonctionnelles et/ou de reproduction des Anatidés et des Limicoles
- Zones fonctionnelles estuariennes pour les amphihalins
- Zones à enjeu pour le Gravelot à collier interrompu en période de nidification**
- Secteur à enjeu moyen (présence de niches possibles à probables irréguliers)
- Secteur à enjeu fort (présence de niches probables à certains)
- Secteur à enjeu majeur (présence de niches certains réguliers)

EDITEE LE : 9 / 2023



ATL\_PNMPG\_ECO\_synthese\_enjeux\_zpf\_20230201\_a3.pa

Sources des données :

- Habitats rocheux intertidaux et sédimentaires subtidaux à caractère vaseux, prés salés, moulières, zostères naines, bancs de maërl : Socle habitats marins, OFB (v17, 2022)
- Hermelles : OFB, CGEL, EPHE-PSL et IFREMER, 2023
- Zostère marine : synthèse OFB, 2021
- Bancs d'huîtres plates : OFB, d'après campagnes COPER 2005-2011
- Zones à enjeu pour le Gravelot à collier interrompu en période de nidification : LPO, 2021-2023
- Zones fonctionnelles estuariennes pour les amphihalins : OFB, 01/2021
- Zones fonctionnelles des Anatidés et Limicoles : OFB et experts associés, 2022
- Fond de carte : OFB, IGN, SHOM\*, IGN/SHOM\*, IFREMER
- \* : ne pas utiliser pour la navigation

Système de coordonnées : EPSG:2154

Cartographie en l'état des données et des connaissances disponibles

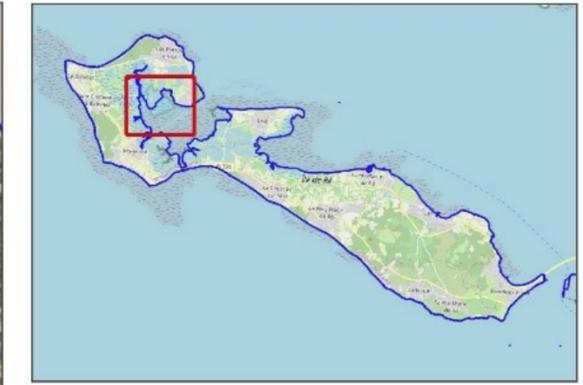
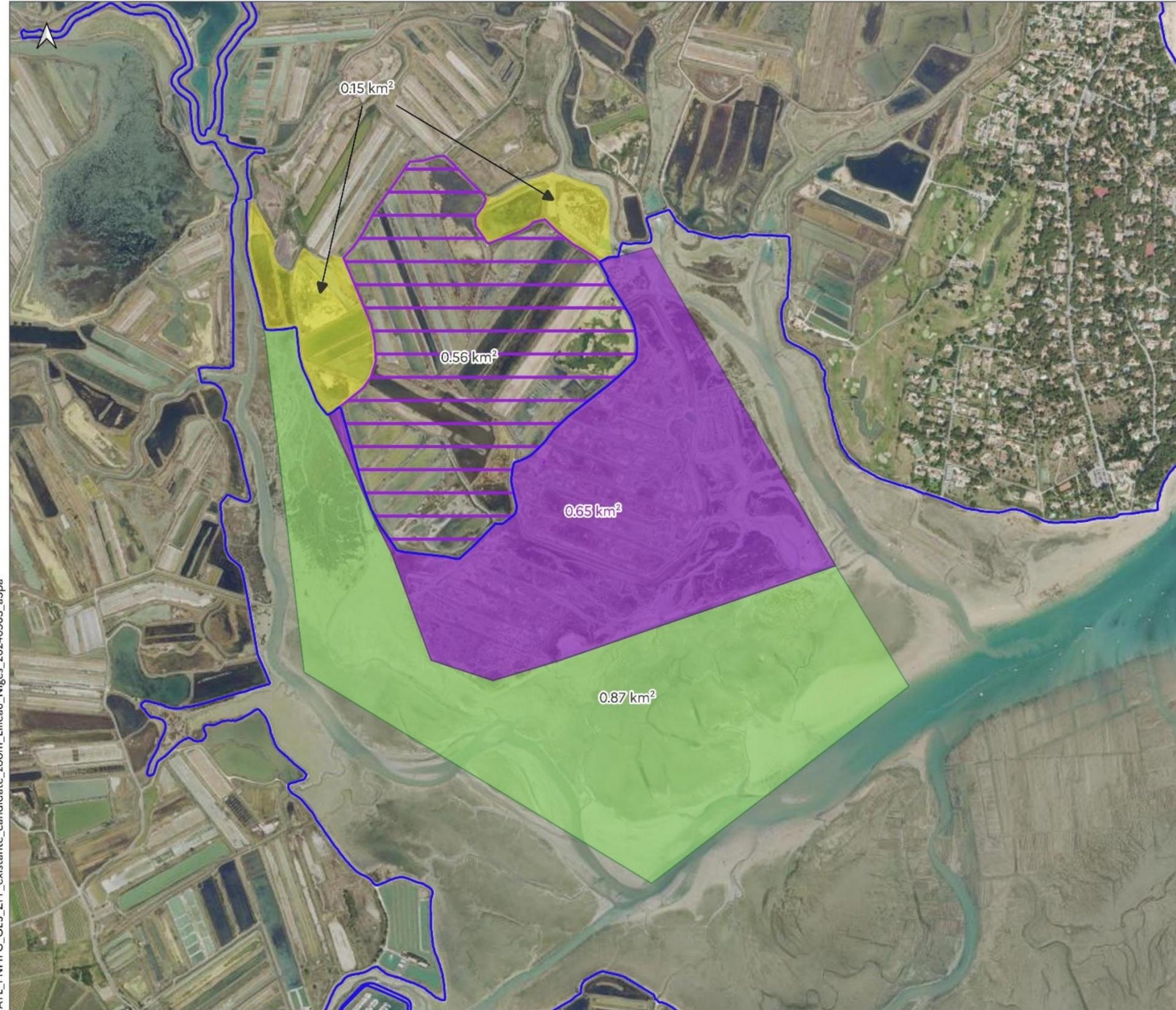
## Quatre secteurs du Parc répondent en l'état aux critères de définition de protection forte

Ils abritent trois types d'écosystèmes :  
prés salés, herbiers et zones fonctionnelles pour les oiseaux

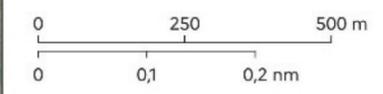
- Un secteur correspond à la **partie marine de la Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges** (avis favorable conseil de gestion 16 décembre 2022)
- Trois secteurs sont situés **dans le périmètre de la Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron** (avis favorable conseil de gestion 1<sup>er</sup> février 2024) :
  - secteur de la « réserve intégrale C Moëze »
  - secteur « Arceau-Baudissière »
  - secteur « Baudissière-Château »

# PARC NATUREL MARIN "ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MER DES PERTUIS"

## Périmètre du secteur respectant en l'état les critères de protection forte dans la RNN Lilleau des Niges



- Périmètre du Parc
- Secteur marin respectant en l'état les critères de protection forte du décret n°2022-527 du 12 avril 2022 - proposé pour reconnaissance**
  - Partie marine du périmètre de la Réserve
- Secteurs terrestres**
  - Partie terrestre du périmètre de la Réserve reconnue automatiquement zone de protection forte au titre du décret n°2022-527 du 12 avril 2022
  - Partie terrestre de la zone de protection autour de la Réserve dont l'analyse doit être menée
- Autre périmètre**
  - Partie marine de la zone de protection autour de la Réserve ne répondant pas en l'état aux critères de protection forte du décret n°2022-527 du 12 avril 2022



EDITEE LE : 09/2024

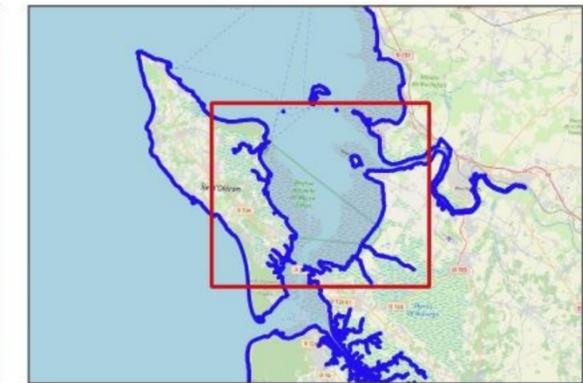
Sources des données :  
- Limite du PNM : OFB  
- ZPF existante candidate : OFB  
- Fond de carte : BD Ortho 20 cm, IGN (flux WMS)

Système de coordonnées : EPSG:2154

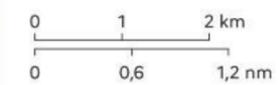
ATL\_PNMGP\_GES\_ZPF\_existante\_candidate\_zoom\_Lilleau\_Niges\_20240905\_a3pa

# PARC NATUREL MARIN "ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MER DES PERTUIS"

## Périmètres des secteurs respectant en l'état les critères de protection forte dans la RNN Moëze-Oléron



- Périmètre du Parc
- Secteurs respectant en l'état les critères de protection forte du décret n°2022-527 du 12 avril 2022, à l'échelle du Parc
- Périmètre de la Réserve**
  - Périmètre de la RNN Moëze-Oléron
  - Périmètre de réserve intégrale au sein de la réserve
  - Secteur terrestre de la Réserve reconnu automatiquement zone de protection forte au titre du décret n°2022-527 du 12 avril 2022
- Activités conchylicoles**
  - Enveloppe conchylicole (2018)
  - Cadastre conchylicole concédé (2021)



EDITEE LE : 1 / 2024

Sources des données :  
- Limite du PNM : OFB  
- ZPF existantes candidates : OFB  
- Cadastre et enveloppe conchylicoles : DDTM 17  
- Fond de carte : BD Ortho 20 cm, IGN (flux WMS)

Système de coordonnées : EPSG:2154

\_ATL\_PNMPG\_GES\_ZPF\_existante\_candidate\_zoom\_Moeze\_Oleron\_20230116\_a3pa

# Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du Conseil maritime de façade du 13 juin 2023
- Présentation de la stratégie de façade maritime
  - Validation des propositions d'objectifs par filière
  - Proposition de zones de développement de l'éolien en mer dont l'identification d'une zone 3bis au nord de la zone B
  - Propositions de zones de protection fortes
- [Les entreprises de l'éolien en mer et des énergies renouvelables : Aquitaine Blue Energies](#)
- Questions diverses



Une association récente & dynamique

**AQUITAINE**  
**BLUE ENERGIES**

Compétences EMR et éolien offshore

En mai 2021, 6 entreprises et 1 association s'engagent pour la transition énergétique et s'unissent autour de mêmes valeurs afin de créer un groupement d'entreprises associatif.

## Le but de l'association :

Contribuer au développement des activités liées aux secteurs de l'éolien en mer et des énergies renouvelables en mer (EMR), en région Nouvelle-Aquitaine.





## LES MEMBRES

**AQUITAINE**  
**BLUE ENERGIES**

Compétences EMR et éolien offshore



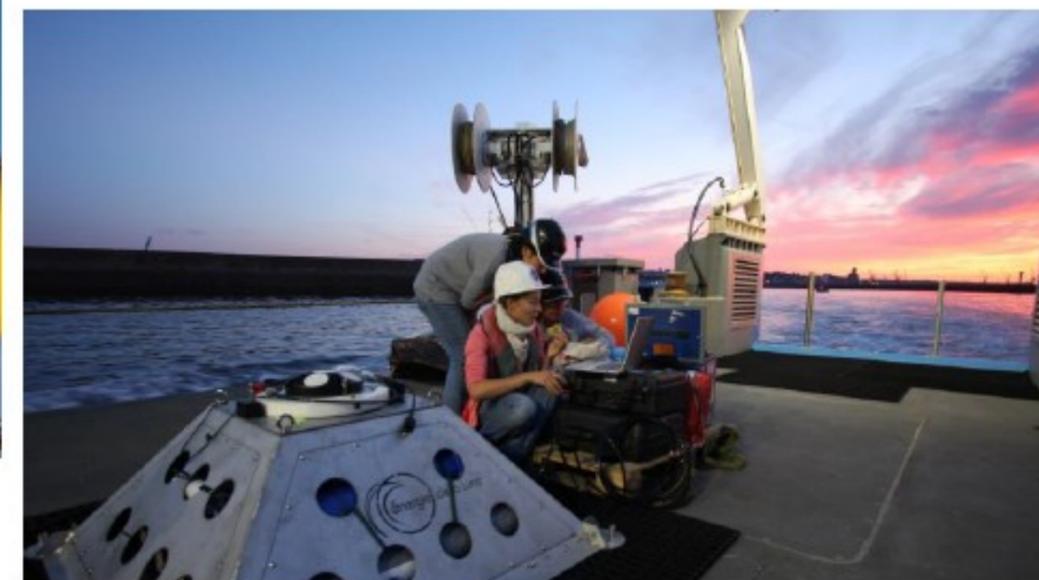
Les adhérents sont des personnes morales (TPE/PME/ETI, association), membres de la chaîne de valeur de la filière EMR et éolien offshore de Nouvelle-Aquitaine.



Les adhérents exercent une activité industrielle, commerciale, artisanale, ou toute activité liée à l'ingénierie technique, technologique ou environnementale.

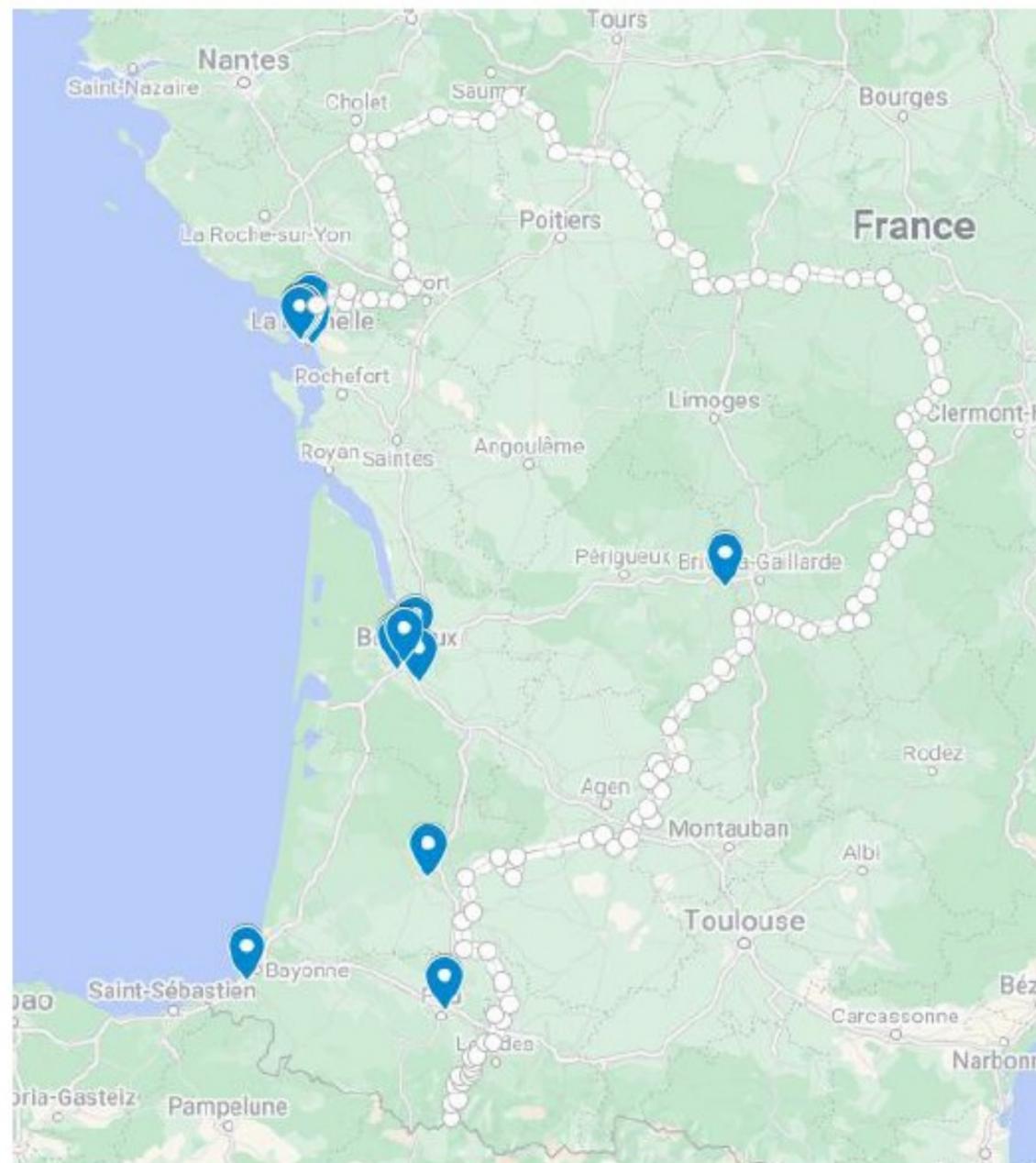


En mai 2024, l'association compte 40 entreprises adhérentes.





# LES MEMBRES



# AQUITAINE BLUE ENERGIES

Compétences EMR et éolien offshore





## NOS VALEURS / FONCTIONNEMENT

**AQUITAINE**  
**BLUE ENERGIES**

Compétences EMR et éolien offshore

**#1** Par et pour  
les entreprises



ABE est un groupement dont le pilotage est assuré par un bureau composé de responsables d'entreprises.

**#2** Promotion  
bénévole  
de la filière



Structuré sous la forme d'une association Loi 1901, ABE n'a pas vocation à faire du profit. La trésorerie est destinée à financer la promotion des savoir-faire régionaux à travers des outils de communication, la présence aux salons ciblés, l'organisation d'évènements, etc.

**#3** Priorité au  
savoir-faire  
présent  
sur le territoire



Et ce, quelle que soit la technologie et quel que soit le segment de la chaîne de valeur.

Exemples de technologies :

- Eolien posé & flottant
- Hydrolien
- Houlomoteur
- Hydrogène offshore

Exemples de segments :

- Etudes - Développement projets
- Installation - Logistique
- Services support

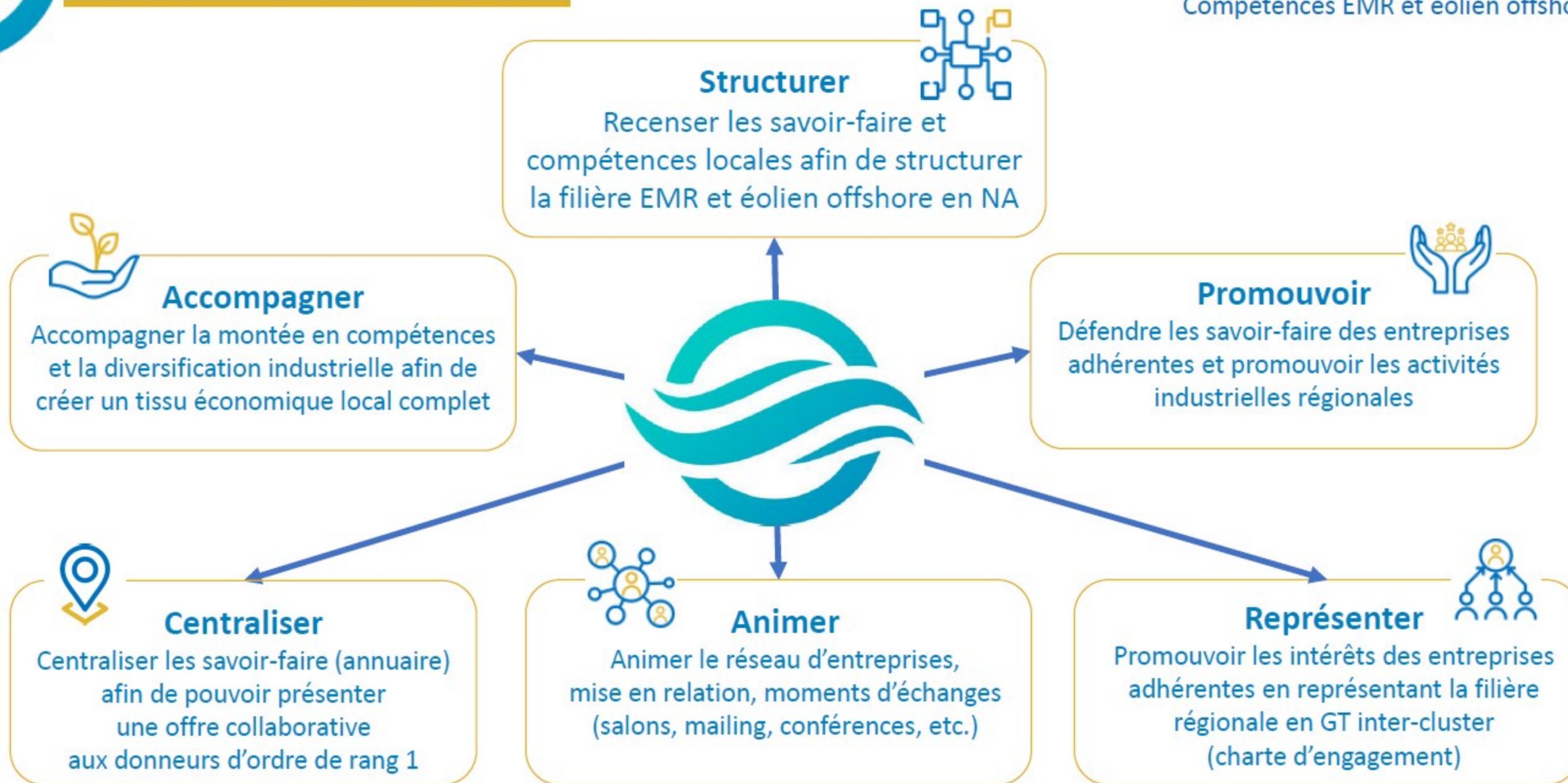




## NOS MISSIONS / ACTIONS

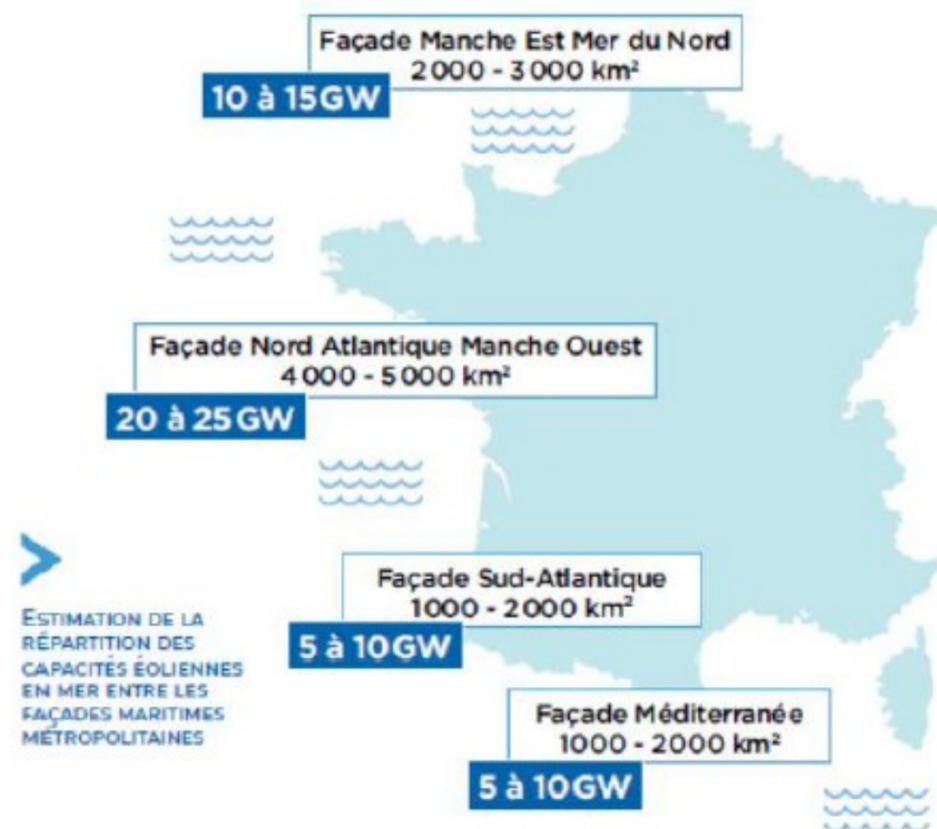
**AQUITAINE**  
**BLUE ENERGIES**

Compétences EMR et éolien offshore



# LA FILIÈRE SE MOBILISE

## Objectifs SER/FEE : 50GW à 2050



**AQUITAINE**  
**BLUE ENERGIES**

Compétences EMR et éolien offshore

Plusieurs régions se sont organisées pour soutenir le développement de leur économie dans les secteurs de l'éolien en mer et des EMR

- Normandie : Normandie Maritime
- Bretagne : Bretagne Ocean Power
- Pays de la Loire : Neopolia
- Occitanie : Wind'Occ

→ Développer le contenu local, aussi bien régional que national



**France Offshore  
Renewables**

The Inter-Cluster Alliance



## Création d'une charte d'engagement du Local Content

- Développement Économique Local
- Soutien aux PME et TPE
- Acceptabilité Sociale
- Responsabilité Environnementale et Sociale
- Transparence et Traçabilité



# LA FILIÈRE SE MOBILISE

**AQUITAINE  
BLUE ENERGIES**

Compétences EMR et  
éolien offshore

**Wind  
EUROPE**

ANNUAL EVENT  
**2024  
BILBAO**  
20-22 MARCH



Stand ABE :  
Espace  
Innovation

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

**2024**

**SHIPPING**

THE GENERAL CARGO  
AND HEAVY LIFT EVENT

**DAYS**

APRIL 4 | 5 2024 • LA ROCHELLE • FRANCE



**seanergy**

26 > 28 JUNE, 2024  
NANTES • FRANCE

Stand ABE : H50





## CONTACT

---

**AQUITAINE**  
**BLUE ENERGIES**

Compétences EMR et éolien offshore



[www.aquitaine-blue-energies.fr](http://www.aquitaine-blue-energies.fr)



[contact@aquitaine-blue-energies.fr](mailto:contact@aquitaine-blue-energies.fr)

Gwladys Imbart – Chargée de mission et développement



[Aquitaine Blue Energies](#)



# Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du Conseil maritime de façade du 13 juin 2023
- Présentation de la stratégie de façade maritime
  - Validation des propositions d'objectifs par filière
  - Proposition de zones de développement de l'éolien en mer dont l'identification d'une zone 3bis au nord de la zone B
  - Propositions de zones de protection fortes
- Les entreprises de l'éolien en mer et des énergies renouvelables : Aquitaine Blue Energies
- Questions diverses

**Merci pour votre attention**